LE REMPART

Le journal français du sud-ouest ontarien

13ième année | No 5 | Windsor, le 6 mars, 1979 | 30 ¢

L'école française Brébeuf de Pointe-aux-Roches deviendrait une école anglaise en septembre 1979

Pointe-aux-Roches A.H. — L'école Brébeuf, construite en 1949 pour les jeunes francophones du village, deviendra en septembre prochain, au grand déplaisir de beaucoup de résidents de Pointe-aux-Roches, la première école anglaise séparée de la place. Après la construction de l'école St-Paul en 1966, les élèves francophones de Brébeuf, de la 4e à la 8e année, sont déménagés à la nouvelle école et les jeunes du Jardin à la 3e sont demeurés à Brébeuf. Le Conseil scolaire des écoles séparées du comté d'Essex avait décidé l'an dernier que l'école française Brébeuf deviendrait en septembre '79 une école unilingue anglaise. Dernièrement ce même Conseil a approuvé de changer les frontières du territoire scolaire afin de permettre aux 132 écoliers, de St-Joachim et de Pointe-aux-Roches qui actuellement se rendent en autobus à l'école anglaise de Belle-Rivière, d'avoir leur école à eux, celle de Brébeuf où ils pourront, pour la plupart, marcher pour se rendre à l'école.

Cette solution semble en apparence très logique. Cependant toutes les personnes, sauf une, interrogées par le Rempart sont unanimes à dire que ces changements ne rencontrent ni les besoins des anglophones, ni ceux des francophones. Certains francophones de Pointe-aux-Roches se sont montrés très intransigeants à ce sujet. Ils n'ont pas voulu être identifiés, mais pour eux, c'est un acheminement inévitable vers l'assimilation des jeunes francophones puisque l'école Brébeuf n'a pas de gymnase et qu'alors le gymnase de l'école St-Paul devra être partagé par les deux groupes. Ils considèrent aussi l'école Brébeuf comme la leur. Ils s'opposent fortement à la solution de rechange que le Conseil offre pour allier au surpeuplement de l'école St-Paul: soit la construction de classes protatives, sachant fort bien que cet état de chose pourrait durer des années, puisque le gouvernement aurait décidé de n'agrandir aucune école, tant qu'il y aura des classes vides dans un district donné.

Selon **M. Alphonse Rondot** de Pointe-aux-Roches, les élèves anglophones sont perdants, puisqu'ils laissent une belle école, celle de Belle-Rivière, où il y a gymnase, centre de ressources, terrains de sports, pour se retrouver dans une petite école où il n'y a aucune de ces facilités et aucune possibilité d'allongé à cause de l'espace très restraint des terrains adjacents. Toujours selon lui, les francophones sont aussi perdants, puisqu'ils s'en vont dans des classes portatives.

Mme Blanche Bénéteau, conseillère scolaire de ce district, voit le problème dans tout son ensemble, "car, remarquait-elle, je dois voir au bien-être de tous les contribuables, autant francophones qu'anglophones". La question est très épineuse, dit-elle, et personne n'y voit de solution adéquate. L'école de Belle-Rivière est remplie audelà de ses capacités, il y a là une classe portative et une autre dans le gymnase. Alors, de perdre 132 élèves, c'est idéal pour cette école, mais où les envoyer, dit-elle, ce sont des enfants de la région de Pointe-aux-Roches. Le fait que les deux écoles françaises de ce village opèrent en-dessous du taux de capacité: soit 114 élèves à Brébeuf pour une école de 215; et 143 élèves à St-Paul pour une école de 175, pose certainement un problème pour le Conseil scolaire. Il y a aussi l'école St-Gregory, de St-Clair Beach qui a une classe au sous-sol de l'église et l'école St-William, située entre St-Clair Beach et Belle-Rivière, qui a 5 salles de classe vides.

Mme Marie-Thérèse Tobin, de Pointe-aux-Roches est très heureuse que ses enfants, qui doivent parcourir 100 mi. par semaine en autobus pour se rendre à l'école de Belle-Rivière, iront en septembre prochain à l'école du village. Pour elle c'est un palliatif à "l'energy crisis" comme elle le répète et les gens, dit-elle, semble ignorer cet aspect important de la situation économique précaire que nous traversons. Selon elle, il y a aussi question de santé. C'est beaucoup plus sain pour les enfants de marcher à l'école que de faire 20 milles par jour en autobus.

Pour elle, l'absence d'un gymnase et d'un centre de ressources, c'est secondaire à la santé et à la crise d'énergie.

M. Robert Chauvin, de Pointe-aux-Roches, qui a fait dernièrement une présentation au Conseil scolaire, au nom du comité consultatif (avisoir comme on l'appelle des écoles St-Paul et Brébeuf s'opposant à la fermeture de l'école Brébeuf pour les francophones, déclarait au Rempart, que la solution pour tous, selon son comité, serait de garder le statu quo pour 2 ou 3 ans. Deux gros développements immobiliers seraient prévus à Pointe-aux-Roches et à Belle-Rivière, d'ici un ou deux ans, de dire M. Chauvin, " ce qui changera beaucoup la situation scolaire" et c'est à ce moment-là qu'il s'agirait de faire des changements.

"Si, dit-il, l'école Brébeuf répondait aux besoins des anglophones on ne s'opposerait pas au changement, mais on sait qu'ils ne seront pas satisfaits, et avec raison. La construction d'une école anglaise à Comber serait l'idéal, selon M. Chauvin et Mme Bénéteau, beaucoup plus qu'à Pointe-aux-Roches, puisque Comber est juste au centre du district anglophone. De plus, le Conseil scolaire des écoles séparées aurait beaucoup plus de chance de récupurer les élèves anglophones catholiques qui ont opté pour l'école publique faute d'école anglaise catholique.

En somme, les objections des résidents francophones de Pointe-aux-Roches se résument à trois: l'inefficacité de classes portatives — le danger d'assimilation, puisqu'invariablement, les élèves anglophones de Brébeuf devront se rendre à St-Paul pour les activités au gymnase et au centre de ressources — la fin d'une situation idéale selon plusieurs parents et professeurs, d'avoir les jeunes séparés des plus grands. M. Chauvin espère bien que les membres du Conseil scolaire prendront en considération toutes les plaintes apportées avant de faire une décision finale.

La Société Radio-Canada face aux revendications de l'A.C.F.O.

Windsor A.H. — Les animateurs de l'A.C.F.O. du Sud-ouest ontarien ont profité des audiences du C.R.T.C. à Hamilton, en février dernier pour présenter à M. Pierre Camu, président du Conseil, une série d'observations, lesquelles démontrent clairement la quasi-ignorance de la Société Radio-Canada, dans sa programmation aussi bien radiophonique que télévisée, à l'égard des besoins et des aspirations des franco-ontariens.

On a touché à huit aspects précis, faisant des recommandations nécessaires au maintien et au développement de la culture franco-ontarienne, entre autres: **La politique d'embauche**, soulignant le fait que très peu de franco-ontariens ont accès dans ses rangs — **de correspondants régionaux**, surtout dans les centres éloignés, afin de permettre un meilleur dialogue des communautés françaises — **un plus grand souci d'émissions pour les adolescents**, qui ne s'identifient nullement avec les médias français — **une solution au "black-out" des joutes de hockey pour la population de Windsor et de sa région.**

Mlle Suzanne Bédard, animatrice de l'A.C.F.O. de la région de Windsor, s'est dit satisfaite de l'attention que M. Camu a manifestée au sujet des plaintes formulées par le groupe. "Il reste à savoir dit-elle, si la Société Radio-Canada continuera à faire la sourde oreille aux droits des franco-ontariens".

Bal masqué, marquant la fin des festivités de la Semaine française



Windsor T.L. — A la clôture de la semaine française, il y a eu le bal masqué au Centre canadien-français. 75 personnes pleine d'enthousiasme ont dansé à la musique de Michel Barrette. Mme Monique Lacasse, présidente de la Société St Jean-Baptiste et M. Yvon Ethier, vice-président nous montrent dans la photo qu'ils savent danser le disco. Mme Lacasse espérait avoir près de 200 personnes au bal, mais elle était contente que l'audience qu'elle avait était bonne et vivante. Félicitations à Mme Anne Ménard d'Amherstburg qui a gagné un voyage à Montréal parrainé par le comité de la Semaine française. C'est Mlle Sud-Ouest qui a tiré le billet gagnant.

(voir autres reportages sur la Semaine française aux pages 9 et 10)

Le transport à L'Essor

Un autre délai du Conseil scolaire de Windsor

Windsor A.H. — "Il semble invraisemblable que des membres intelligents du Conseil scolaire aient besoin d'encore plus de temps et d'information avant de prendre une décision au sujet du coût du transport des élèves de Windsor à l'école secondaire l'Essor". C'est en ces termes que s'exprimait M. Roger Boivin, président du C.C.L.F. de Windsor, à la suite de l'assemblée du Conseil scolaire, le 28 février dernier.

L'école est en bonne voie de construction, les inscriptions dépassent toutes les projections, le Conseil scolaire de Windsor s'est engagé envers le Conseil scolaire d'Essex d'acheter l'éducation des élèves de Windsor, aucun moyen de transport public n'existe pour ces élèves de Windsor, le comté d'Essex a actuellement un système plus qu'adéquat pour transporter ses élèves aux écoles secondaires, le Conseil de Windsor épargne des gros sous en maintenant ses élèves à L'Essor plutôt qu'à l'école secondaire de Commerce, aucun précédent n'est créé puisqu'il s'agit d'une situation spéciale et unique, le coût annuel du contribuable de Windsor serait de 8 sous à peine.

Tous ces faits sont connus du public mais le conseiller Fred Alexander a encore besoin d'informations avant de prendre une décision! La question a été remise au 14 mars, à la réunion du Conseil scolaire de Windsor.

Ce que les conseillers ignorent c'est que plusieurs familles à Windsor attendent la décision du Conseil, avant d'inscrire leurs enfants à l'école française, car la question du transport crée un problème sérieux chez beaucoup.

Editorial

Une vie de Semaine française

La Semaine française 1979 est terminé et comme les années précédentes, elle a été très bien réussie. Félicitations à M. et Mme Francophone, à Mlle Sud-Ouest et à tout autre gagnants. Encore une fois, nous devons remercier les organisateurs et tous les gens qui ont participé à la Semaine française. Cette participation nous aide à rassurer qu'il y aura une Semaine française l'année prochaine.

Mais, avec la fin de la Semaine française, ça ne veut pas dire que nous devrons oublier que nous sommes francophones. Au contraire! Il faut montrer à tout le monde que nous ne sommes pas seulement des francophones à temps-partiel, mais que nous participons aux événements à l'année longue. Qu'on ne laisse pas tomber après la Semaine française l'esprit qui nous donne cette sensation de grandeur et de fierté de faire partie de cette communauté francophone.

Nous pouvons participer de plusieurs façons: en lisant Le Rempart; en regardant la télévision C.B.E.F.T.; en écoutant la radio C.B.E.F.; en prenant avantage des cours offerts en français par le Collège St Clair et l'Université de Windsor; en participant à l'ouverture de notre école secondaire L'Essor; en fréquentant régulièrement nos bibliothèques où le choix de livres français va toujours en augmentant; en assistant aux nombreuses activités organisées par les différents clubs et organismes de la région; et finalement en étant fier et ne craignant pas de dire ''Je suis francophone''.

Tom Labonté



1979 - Année Internationale de l'Enfant

Nous sommes déjà au début du 3e mois de l'année internationale de l'enfant. Le gouvernement canadien avait annoncé en juillet dernier qu'un million de son budget sera alloué en 1979, pour la promotion de projets visant au bien-être des enfants et des familles. Un million semble énorme, mais quand on considère qu'il n'est que le cinquième du budget pour l'année internationale de la femme, il faut donc se hâter pour soumettre ses projets à la Commission Canadienne 1979 - Année Internationale de l'Enfant, 323, rue Chapel, Ottawa, Ont. K1N 7Z2.

On se rappelle que c'est le 20 novembre 1959, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité la Déclaration des droits de l'enfant.

Le 21 décembre 1976, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution par laquelle elle a proclamé l'année 1979 Année internationale de l'enfant. Aux termes de cette résolution, elle a encouragé tous les pays, riches et pauvres, à revoir leurs programmes pour la promotion du bien-être des enfants et rappelé que l'année 1979 marquera le vingtième anniversaire de la Déclaration des droits de l'enfant et pourrait être une occasion d'en encourager davantage l'application.

Le texte intégral de la Déclaration adoptée par les Nations Unies le 20 novembre 1959 peut être obtenu à l'adresse ci-haut mentionnée. Nous avons résumé ici les dix principes que comprend la Déclaration.

Principe Premier

L'enfant doit jouir de tous les droits énoncés dans la présente Déclaration. Ces droits doivent être reconnus à tous les enfants sans exception aucune, et sans distinction ou discrimination fondées sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance, ou sur toute autre situation, que celle-ci s'applique à l'enfant lui-même ou à sa famille.

Principe 2

L'enfant doit bénéficier d'une protection spéciale afin d'être en mesure de se développer d'une façon saine et normale sur le plan physique, intellectuel, moral, spirituel et social, dans des conditions de liberté et de dignité.

Principe 3

L'enfant a droit, dès sa naissance, à un nom et à une nationalité.

Principe 4

L'enfant doit bénéficier de la sécurité sociale.

Principe 5

L'enfant physiquement, mentalement ou socialement désavantagé doit recevoir le traitement, l'éducation et les soins spéciaux que nécessite son état ou sa situation.

Principe 6

L'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, a besoin d'amour et de compréhension. L'enfant en bas âge ne doit pas, sauf circonstances exceptionnelles, être séparé de sa mère. La société et les pouvoirs publics ont le devoir de prendre un soin particulier des enfants sans famille ou de ceux qui n'ont pas de moyens d'existence suffisants.

Principe 7

L'enfant a droit à une éducation qui doit être gratuite et obligatoire au moins aux niveaux élémentaires.

Principe 8

L'enfant doit, en toutes circonstances, être parmi les premiers à recevoir protection et secours.

Principe 9

L'enfant doit être protégé contre toute forme de négligence, de cruauté et d'exploitation. L'enfant ne doit pas être admis à l'emploi avant d'avoir atteint un âge minimum approprié.

Principe 10

L'enfant doit être protégé contre les pratiques qui peuvent pousser à la discrimination raciale, à la discrimination religieuse ou à toute autre forme de discrimination.

Le thème pour le mois de mars est ''Ami, chez toi créer c'est inventer avec plaisir''.



Dans notre photo, nous voyons Annette Pinsonneault de la 6e année de l'école St Ambroise donnant un dernier coup de pinceau au sigle de l'année internationale de l'enfant. Annette est l'élève de Mme Marie Comartin.

Le Rempart

Enregistré comme courrier deuxième classe. Permis 02903.

Le Rempart est publié par les Publications des Grands Lacs Inc., 2418 ave Central, Windsor, Ont., N8W 4J3. Téléphone: 948-4139.

Editeur: Jean Mongenais
Rédactrice: Aline Harrison
Gérante de la publicité: Hélène Bontront
Chef d'atelier: Marie-Ann Toner

Abonnements: Agnès Paquette
Comptabilité: Charlotte Mongenais

Abonnements

Au Canada: $5.00 par année
Au Etats-Unis: $7.50 par année
Ailleurs: $10.00 par année

Plusieurs milles livres à l'école Ste-Thérèse

Windsor A.H.

Plusieurs centaines, des quelques 1,000 livres exposés à l'école Ste-Thérèse par les Editions France-Québec de Montréal au cours de la Semaine française seront bientôt à la disposition des élèves et professeurs des écoles et sur les tablettes des bibliothèques principal et maille Lauzon.

L'exposition était surtout axée vers les livres pour les jeunes, en partant de livres pour les tout-petits en tissus lavable, passant par l'élémentaire jusqu'au gros volumes de références du niveau secondaire et universitaire. Une nouvelle collection, appelée Grand A, pour les jeunes de 11 à 15 ans, de romans basés sur des émissions populaires de télévision et des films de cinéma, serait des plus populaires, de remarquer Mme Carignan, des Editions France-Film.

Des livres qui ont gagné le prix Libraire (best-sellers) comme "Toilette pour femmes" de Marylyn Finch "Demain tu verras" d'André Mathieu et "Silences" de Gilles Vigneault ont été achetés par la bibliothèque principal, ainsi que bien d'autres.



Sur les photos nous remarquons Mme Raymonde Bisnaire du Centre de ressources à l'école Ste-Thérèse et Mme Carignan examinant un des milles livres étalés au public.



Déjà ces trois jeunes de l'école St-Thérèse, Renée Mousseau, Renée Lachance et René LaPierre [le roi de la Semaine française] ont mis la main sur les nouveaux volumes.

S.S.J.B. de Windsor

Mme Monique Lacasse, élue à la présidence

Windsor A.H. — M. Jean-Paul Latreille, président-sortant de la Société St Jean-Baptiste de Windsor, s'est dit très déçu de voir si peu de monde à l'assemblée annuelle du 4 février dernier. A peine une trentaine de personnes se sont rendues au Centre canadien-français pour la réunion au cours de laquelle un conseil a été élu. Il est vrai, de remarquer M. Latreille, que cette assemblée coincidait malheureusement avec l'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Pointe-aux-Roches, qui célébrait en Même temps son 35e anniversaire avec banquet et danse. Il ne pouvait blâmer les nombreux francophones de Windsor qui se sont joints à leurs amis de Pointe-aux-Roches, pour marquer cet heureux événement. Il était heureux tout de même de la participation et de l'enthousiasme des membres présents.

Ce n'est que dernièrement que le conseil a élu son exécutif. Mme Lacasse, jeune maman d'une fille de 4 ans et tout juste sur le point de donner naissance à un 2e enfant, déclarait au Rempart, qu'elle espère, avec l'aide du conseil, gagner de nouveaux adeptes, afin de redonner à la S.S.J.B. la popularité et la crédibilité qu'elle a connues par le passé. Le fait que la S.S.J.B. fait maintenant partie du Regroupement franco-ontarien apportera sûrement beaucoup plus de collaboration entre les organismes, de dire Mme Lacasse.

"Notre but principal, ainsi que celui du Regroupement, sera d'utiliser le Centre canadien-français à 100%, afin qu'il redevienne "notre centre". Le mandat de la S.S.J.B. reste toujours le même: celui d'aider à la cause française, par l'intermédiaire de bourses aux étudiants francophones et par la promotion de la culture française en général. Les activités sociales, sont pour le conseil l'outil que la S.S.J.B. se sert pour regrouper les francophones. La carte de membres de $2.00 par famille permettra un léger rabais à l'occasion de certaines activités: histoire d'encourager les francophones à devenir membres.

Le conseil se compose donc comme suit: Mme Monique Lacasse, présidente, M. Jean-Paul Latreille, président-sortant, M. Yvon Ethier, vice-président, M. Noël Rossignol, secrétaire, Mme Judith Turcotte, trésorière, Mme Béatrice Pinard au recrutement, Mme Micheline Buteau et Messieurs Michel Guignard et Sylvain Latreille, à la publicité, Mme Yvonnette Dagenais au comité des malades.

Les activités prochaines seront la fête des Pères ou celle des Mères et naturellement le grand piquenique de la Saint Jean-Baptiste en juin.



Mme Lacasse, nouvelle présidente de la S.S.J.B., à un souper du Richelieu, acceptant au nom d'une amie un cadeau offert par le Club Richelieu. M. Jean-Marie Isabelle ne sait s'il doit rire ou pas à, sans nul doute, une histoire de M. Roger Boivin au micro.

Tournoi annulé

Le tournoi de ballon-volant que devait parrainer l'Association Francophone des Sports de Windsor-Essex dans le cadre de la Semaine française a dû être annulé. Un bon nombre des équipes de l'extérieur qui se rendent habituellement à Windsor pour de tels tournois s'étaient déjà inscrites dans d'autres tournois qui avaient lieu à la date prévue.

Il s'est donc avéré impossible d'attirer un nombre suffisant de participants, a déclaré M. René Godin, président de l'Association.

Fin de semaine au Collège St-Clair

Le Choix est fait

Windsor T.L. — Environ 100 jeunes ont été choisis pour participer à la fin de semaine au Collège St-Clair. 25 de ces jeunes viennent de l'école secondaire de Commerce et 25 autres viennent de l'école secondaire de Belle-Rivière. Ce sont les conseils étudiants de ces écoles qui ont fait le choix. 40% des inscriptions reçues des écoles primaires furent choisis au hazard.

Pour compléter la liste d'animateurs déjà parue dans le dernier numéro du Rempart on y ajoute les noms suivants: M. Louis Tanguay, animateur socio-culturel et M. François Reaves, président de la F.E.S.F.O. qui participeront aux ateliers.

Les parents sont également invités au collège St-Clair les 9 et 10 mars, pour voir leurs jeunes s'amuser, "à la condition qu'ils viennent en participants et non en spectateurs", de remarquer Mlle Suzanne Bédard, animatrice de l'A.C.F.O. et responsable de cette fin de semaine.

Salle paroissiale St-Jérôme

Six sessions de conférence-discussion sur le mariage et la famille

Windsor A.H. — A l'occasion de l'année de Renouveau du mariage et de la famille et sous le thème "Je me donne à toi", une série de cours, genre dialogue, est présentement en marche, les mercredis soirs, au sous-sol paroissial, après la messe de 19h30. "C'est un projet paroissial, souligne Mgr Jean Noël, mais tous les francophones de la région sont les bienvenus et cela nous ferait plaisir qu'ils se joignent aux paroissiens".

7 mars
Thème: Communication dans le foyer

14 mars
Thème: Le couple co-créateur avec Dieu

21 mars
Thème: La famille — la vie paroissiale

28 mars
Thème: La famille et le pardon

4 avril
Thème: La famille qui s'ouvre les bras

Ces cours ont débuté le 28 février sous le thème Mariage et Alliance.

Calendrier des Evénements

8 mars: rencontre des directeurs des écoles de langue française d'Essex-Windsor
Endroit: école St-Thérèse, chemin Tecumseh, Windsor
Heure: 9h15 du matin.

....

8 mars: rencontre du Conseil exécutif de l'A.E.F.O. unité régionale. Huron-Perth, Lambton, Kent, Essex, Windsor
Endroit: Ecole Ste-Thérèse, chemin Tecumseh Windsor
Heure: 16h15

....

Le 15 mars: réunion du Conseil régional de l'A.C.F.O.
Endroit: Centre canadien-français, 2418 Central, Windsor
Heure: 19h30

....

17 mars: Tournoi de quilles de la ligue Fleur de Lys
Endroit: Bowlero Bowl, 675 chemin Tecumseh ouest
Heure: 13h00
Admission: $6.00 par personne.
Suivi d'un souper et danse-disco
Endroit: Centre canadien-français
Admission: $7.00 par personne.

....

24 mars: 20e anniversaire de la F.F.C.F. de St-Joachim, grande danse
Endroit: salle St-Jean Baptiste de St-Joachim

Le Rempart se fera un plaisir d'annoncer vos activités dans le calendrier des événements si l'information nous arrive avant le mercreci, date de tombée de chaque semaine, maintenant que le journal est hebdomadaire.

Une Bonne Nouvelle

Tous les jours, les journaux sont remplis de nouvelles plus mauvaises les unes que les autres. Les situations de souffrance sont si nombreuses... C'est certes une des plus grandes questions posées à la conscience des hommes, comme un scandale permanent. La souffrance revêt diverses formes. La maladie est une de celles-là. Si elle est sérieuse, elle prend un relief spécial; elle nous rappelle que la mort est une dimension de la vie humaine.

La maladie n'est pas un effet des "astres", elle n'est pas causée par un mauvais sort, elle n'est même pas la punition d'une transgression de la volonté divine. La maladie est reliée intimement à la condition humaine.

Le chrétien n'est pas immunisé contre la maladie. Il n'a pas de réponse toute faite à cette pénible question. Se sentant aimé du Christ, il est en mesure de mieux vivre la situation, il lutte pour sa santé et il conserve une saine espérance.

extrait du livret "Prions en Eglise".

Le système métrique ça s'apprend

On parle d'eux

L'U.C.F.O. régionale est intéressée à ce que ses membres soient le plus au courant possible de leurs droits en tant que femmes. C'est pourquoi **M. Gérard Lévesque**, avocat de la région est allé les renseigner à ce sujet.

....

Le Club d'Age d'Or de Pointe-aux-Roches, a un nouvel executif: **Mme Orise Quenneville**, présidente, son mari **Rosaire**, vice-président, **Mme Laurette Masse**, assistante vice-présidente, **Jeanne Lefrançois**, trésorière, **Mme Claire Markham**, secrétaire et **Mme Thérèse St-Croix**, sec. corr. On y compte aussi un comité actif de 5 membres. Mesdames Jeanne Lefrançois, Flore Masse, Ella Goulet, Orise Quenneville, Lauda Oriet et Laurette Masson, sont des dames très occupées à travailler une courte-pointe. L'heureuse gagnante du tirage qui aura lieu au cours de l'année pourra se piquer d'avoir un couvre-pieds fait par les meilleures "piqueuses" de Pointe-aux-Roches.

....

Mme Thérèse Fortier et son mari **Jean-Marie** sont partis pour la Floride, le 12 février, pour un séjour de deux mois. Elle dit s'être assurée, avant son départ de la bonne marche des cours au Centre culturel Tournesol. Mme F. Gaudette en est responsable.

....

M. et Mme Armand Bélanger de Pointe-aux-Roches sont en Floride depuis la fin de décembre, pour un séjour de plusieurs mois

....

Le club d'Age d'Or de Paincourt se rendra à London le 6 mars prochain pour y voir un spectacle des "Ice Follies" et visiter la compagnie MacCormick. **Mme Albertine Chauvin** organisait le voyage et en un rien de temps tous les 39 billets étaient vendus. Son mari, **Edmond** et **M. Philippe Chauvin** se sont rendus à Ottawa le 30 janvier dernier pour une réunion au conseil provincial des Clubs d'Age d'Or. Tous les lundis, selon la température de 5 à 12 membres se rendent au club pour cours de macramé, tricot, crochet, etc... Un couvre-pieds, pour être piqué, doit se monter ces jours-ci. **Mme A. Chauvin** et son bras droit **Mme Alice Roy** sont responsables des cours.

....

M. et Mme Alfred Lebert de Pointe-aux-Roches en voyage de 3 trois en Colombie pour visiter leur fils Roger et leur fille Mme Cécile Bouvier.

....

Le **Rév. Père Poisson** de Técumseh, nous apprend que **Mgr John Sherlock** confirmera 160 jeunes de sa paroisse jeudi le 8 mars à 19h30, à l'église Ste-Anne. **Mgr Sherlock** sera à St-Simon et St-Jude, de Belle-Rivière, la veille, le 7 mars, à 19h30, pour la confirmation.

Bon séjour en Floride à **M.et Mme Léonard Plourde et M. Léonard Levesque** de Pointe-aux-Roches

....

M. et Mme **Louis Chauvin** ont été les heureux gagnants d'un voyage de 7 jours au Mexique. Le tirage s'est fait lors de la soirée du 23 février, parrainé par le club des placiers de Pointe-aux-Roches

....

Plusieurs membres de la jeune troupe de théâtre, La Relève de l'école secondaire de Commerce, passeront la fin de semaine du 9, 10 et 11 mars à Toronto, afin de participer à des ateliers sur le théâtre. Mlle **Nathalie Alix**, directrice de la troupe sera du nombre. Le voyage, dit-elle, est parrainé par le Centre culturel Tournesol.

....

Ceux qui croient encore que fréquenter une école française pourrait désavantager un élève au secondaire ou à l'université devrait parler à **Mme Douglas White**, de la rue Sunset à Windsor pour se convaincre du contraire. Sa fille **Jocelyne**, actuellement en Pharmacie à l'université de Toronto a choisi comme sujet facultatif la littérature canadienne. Lorsqu'elle a terminé sa 12e année au collège de l'Assomption elle et six compagnons et compagnes de l'école Lucien Beaudoin ont obtenu "the honour standing" parmi la trentaine d'autres.

....

Prompt rétablissement à **Mme Arlie Gagner, de Pointe-aux-Roches** qui vient de subir une intervention chirurgicale à l'hôpital St-Joseph de Chatham et à **M. Paul Mailloux** qui se remet assez bien d'un accident de motoneige. Nos meilleurs voeux vont aussi à **M. Marcel Bellemore**, jeune homme de 20 ans de St-Joachim, qui a subi un accident très sérieux de motoneige. Il aurait frappé un arbre et son "helmet" aurait fendu en deux, le laissant très dangeureusement blessé. Il aurait été transporté en hélicoptère de l'hôpital St-Joseph de Chatham à un hôpital de Toronto. Il est le fils de **M. Louis Bellemore.**

....

Les Inséparables **M. Paul Lachance**, violoniste et **M. Alphonse Beausoleil**, pianiste, font danser les gens de Tecumseh et de la région depuis au-delà de 50 ans. Se sont joints à eux, ces dernières années, Messieurs **Vince Broderick au banjo, Bernard Dupuis au tambour et Yvan Giasson à la guitare.** Leur soirée du 28 avril à la Salle St Jean-Baptiste de Tecumseh vient d'être remise au 5 mai, afin de permettre aux amis de **M.Sam Goyau** de se rendre à London le 28 avril pour l'ordination à la prêtrise de son fils, **Gary Goyau.** Il chantera sa 1ère messe à l'église Ste-Anne de Técumseh le dimanche 29 avril à 15h00.

....

M. Philippe Chauvin de Pointe-aux-Roches, M. Francophone '79 a reconnu le groupe **Tiguidou** qui a fait la musique d'un film de l'OTEO qui parlera des souches françaises de nos vieilles familles de la région, dont celle des Chauvin.

....

Il semble que **M. Reginald Caron**, père de **François**, directeur de l'école St-Ambroise de St-Joachim, est en bonne voie de guérison, après une opération sérieuse à l'hôpital St-Joseph de Chatham.

Énergie, Mines et Ressources Canada répond aux questions concernant l'énergie

Nous avons longtemps utilisé du pétrole à bon marché et du gaz naturel en grandes quantités. Or le pétrole importé coûte de plus en plus cher. Il faudra compter de moins en moins sur nos sources de pétrole et de gaz relativement faciles à exploiter, et de plus en plus sur un pétrole dispendieux tiré des sables bitumineux de l'Alberta et sur du gaz coûteux provenant des champs gazifères du Grand-Nord. On peut même entrevoir le moment où pétrole et gaz naturel auront cédé la place à d'autres formes d'énergie: charbon, électricité d'origine nucléaire, énergie solaire, éolienne, marémotrice, ou produite à partir du bois ou d'autres matières végétales ou animales.

La stratégie énergétique nationale

Le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, qui étudie constamment l'évolution de la situation et ses répercussions sur les perspectives énergétiques du Canada, a publié en avril 1976 le document **Une stratégie de l'énergie pour le Canada** qui expose la stratégie énergétique nationale que le gouvernement fédéral a adoptée.

L'objectif général s'énonce ainsi: Etant donné qu'il faut que les Canadiens puissent s'adapter et adopter de nouvelles mesures d'économies d'énergie; étant donné le temps qu'il faut pour explorer et mettre en valeur nos ressources énergétiques et pour mettre en place les réseaux de transport et de distribution de l'énergie; étant donné les capitaux énormes qui devront être engagés; étant donné enfin qu'il nous faut concentrer notre activité sur un laps de temps court certes, mais suffisant pour réussir, le gouvernement du Canada a acquis la conviction que notre objectif doit être l'autonomie énergétique d'ici 10 ans.

Pour atteindre cet *objectif général*, le gouvernement a adopté certains **objectifs particuliers**, par exemple: réduire notre dépendance nette à l'égard du pétrole importé au tiers du total de nos besoins en pétrole en 1985; et maintenir notre autonomie pour ce qui concerne le gaz naturel jusqu'à ce que les ressources du Nord puissent être acheminées vers les marchés dans des conditions acceptables.

Pour y parvenir, le gouvernement propose d'exercer son effort suivant **neuf lignes directrices convergentes:** Fixation appropriée des prix de l'énergie: Economies d'énergie; Accroissement de l'exploration et de la mise en valeur; Augmentation du volume d'informations concernant les ressources; Substitution des sources d'énergie; Nouveaux réseaux de livraison; Mesures à prendre en cas de pénuries; Augmentation de la recherche et du développement; Accroissement de la participation des Canadiens.

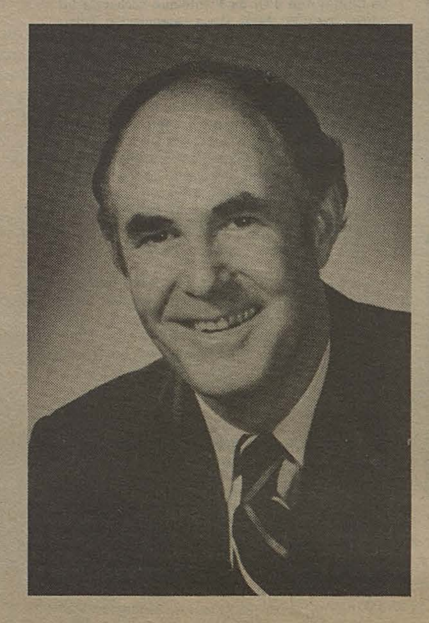
Pour que l'on saisisse le sens, l'évolution et les conséquences d'une telle politique d'autonomie énergétique, le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources répond aux questions concernant le pétrole et le gaz naturel, la conservation, l'électricité, l'énergie nucléaire, le charbon et l'énergie renouvelable.

Le pétrole et le gaz naturel

Où en sont nos importations de pétrole?

Grâce à l'utilisation plus importante du pétrole de l'Ouest sur le marché de l'Est du pays, nos importations n'ont pas encore monté en flèche, mais à l'avenir nous devrons probablement acheter de plus en plus de pétrole à l'étranger pour faire face à la demande croissante.

Or l'objectif du gouvernement fédéral est de maintenir les importations de pétrole, en 1985, à un tiers de nos besoins ou à 800 000 barils par jour, selon ce qui sera le moindre. Pour ce faire, il a mis sur pied des programmes intensifs d'exploration et de mise en valeur, tout en créant un programme élaboré d'économies d'énergie.



L'honorable Alastair W. Gillespie, ministre d'Energie, Mines et Ressources Canada. (Photo John Evans, Ottawa)

Pourquoi contrôler ainsi la quantité de pétrole importé?

La situation de l'industrie internationale du pétrole a incroyablement changé au cours des années 70: les pays étrangers producteurs de pétrole collaborent comme jamais auparavant pour s'assurer que les prix demeurent élevés; plusieurs d'entre eux pourront réduire de nouveau leur production, dans un but politique, et mettre un embargo contre certains pays consommateurs; et si les besoins en pétrole importé des principaux pays industrialisés continuent d'augmenter, la demande totale au cours des années 80 risque de dépasser les quantités que ces pays producteurs voudront mettre en marché.

Nous avons déjà subi d'énormes augmentations de prix: chaque baril de pétrole brut que nous avons importé en 1978 coûtait près de 6 fois plus qu'en 1972. Nous sommes plus que jamais à la merci des producteurs étrangers, car nous ne possédons pas de réserves suffisantes pour puiser à volonté les quantités qui nous permettraient d'éliminer toute importation de pétrole chèrement payée. Nos exportations de pétrole canadien ont diminué de beaucoup, et donc nous en retirons moins de revenus que par le passé: par exemple, nos paiements d'importation en 1977 ont dépassé de près de $1,1 millard les gains provenant de nos exportations.

Comment maintenir le prix du pétrole importé en deçà du niveau mondial?

Le pétrole importé au Canada est acheté au prix mondial, mais le gouvernement fédéral absorbe une partie de ce coût en percevant une taxe sur les exportations de pétrole canadien. De 1974 à 1977, les consommateurs de pétrole importé en Colombie-Britannique, dans l'Est de l'Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique ont reçu une somme de $4,7 milliards en paiements de compensation. Les bénéfices pour chaque province, évalués en fonction de la quantité de pétrole consommé de 1974 à 1977, sont calculés comme il suit:

	Consommation (En millions de dollars)	Par personne (dollars)
Terre-Neuve	337	611
Nouvelle-Ecosse	692	840
Ile-du-Prince-Edouard	85	717
Nouveau-Brunswick	563	830
Québec	2635	425
Ontario(Est)	372	46
Manitoba	4	5
Colombie-Britannique	25	10
Territoires du N.-O.	2	38

Comment se comparent les prix de l'essence au Canada et ailleurs?

Les prix de détail varient légèrement au Canada, d'une ville à l'autre, souvent parce que la société d'approvisionnement en pétrole appuie le prix demandé à la station-service, face à une concurrence locale. Le prix moyen d'un gallon canadien d'essence régulière à Ottawa à la mi-1978 était de 94,6¢; de ce montant, environ 34¢ vont à la taxe. Les prix moyens pour la même quantité et au même moment dans quelques autres pays apparaissent ci-après, le montant de la taxe sur chaque gallon étant indiqué entre parenthèses: Grande-Bretagne, $1,63 (81¢); Etats-Unis, 86¢(17¢); Allemagne de l'Ouest, $2.23 ($1.08); Suède, $2.11 ($1.22); Italie, $2.87 ($2.07).

Pourquoi a-t-on augmenté le prix de notre pétrole et gaz naturel?

Les études du gouvernement révèlent que conserver les prix du pétrole et du gaz naturel à un bas niveau aurait eu comme effet, en 1985, d'avoir élargi le fossé entre nos besoins totaux d'énergie et la production éventuelle de nos sources de pétrole, de nos centrales hydro-électriques et d'autres formes d'énergie. En important une bonne partie de notre pétrole, une grande quantité en aurait été vendue sur le marché canadien à un prix très inférieur au prix d'achat, et le gouvernement ferait face à un problème de taille en essayant de combler le déficit. De plus, d'importantes sources d'énergie n'auraient pas été mises en valeur, et l'industrie devrait s'adapter très rapidement au prix international, plutôt que de s'y habituer graduellement, comme le permet notre politique nationale actuelle.

Comment s'assurer que les recettes plus élevées sont effectivement utilisées pour la prospection?

Etant donné que les consommateurs paient de plus en plus cher pour le pétrole et le gaz naturel, il est essentiel que l'industrie canadienne et les gouvernements provinciaux et fédéral coopèrent pour assurer un financement adéquat de la prospection.

En 1975, le gouvernement fédéral s'est dit prêt à accepter la réduction de sa part des recettes provenant du pétrole et du gaz naturel, pour en accorder une part plus importante à l'industrie, à condition qu'elle dépense ce supplément pour la prospection.

La souplesse des impôts et redevances revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit de déterminer à qui reviendra telle portion d'un dollar supplémentaire au moment de la hausse des prix. Si le producteur n'utilise pas sa part des nouvelles recettes pour la prospection, le gouvernement fédéral revendique 27 p.c. du bénéfice sur un dollar, l'industrie reçoit environ 25 p.c., et le reste est destiné à la province; si le producteur investit 5¢ par dollar dans la prospection, les impôts fédéraux revendiqueront seulement 3 p.c., et la part de la province sera également réduite.

Quelle est l'envergure réelle de nos travaux d'exploration?

En 1976, on estimait qu'il faudrait consacrer annuellement plus de $2 milliards à l'exploration convenable et à

(suite à la page suivante)

Énergie . . .

(suite de la page précédente)

l'effort de mise en valeur, pendant les cinq prochaines années; et que, dans l'Arctique et les autres régions pionnières, les travaux de mise en exploitation entraîneraient des prix de marché assez élevés pour rendre viables des systèmes de livraison très onéreux, depuis des régions très éloignées. Le gouvernement fédéral veut augmenter d'une façon importante l'exploration dans l'Arctique et les régions pionnières par des investissements directs, par l'entremise d'agences financées par lui et par des concessions fiscales d'investisseurs privés.

D'où proviendront nos approvisionnements futurs en pétrole?

En Alberta et aux environs de Lloydminster en Saskatchewan, les inconvénients de l'exploitation l'ont reléguée dans un rôle mineur dans le passé, mais la production pourrait devenir plus importante dans de nouvelles conditions.

Les gisements de sables bitumineux de Cold Lake, de l'Athabasca et ailleurs en Alberta contiennent tous de très imposantes quantités de pétrole. Les difficultés qui ont empêché ces sables de devenir une importante source de pétrole n'ont pas encore été surmontées. La production augmentera, mais nous serons déjà probablement en 1985 lorsqu'elle pourra compter pour une large part des besoins pétroliers du Canada.

Des travaux d'exploration sont en cours dans le delta du Mackenzie et dans la mer de Beaufort, dans le bassin de Sverdrup, dans les îles du nord de l'Arctique et au large des côtes du Labrador. L'exploration et l'exploitation dans ces régions prendront du temps, présenteront des difficultés et coûteront cher. Le pétrole des régions pionnières ne sera donc pas disponible en grandes quantités avant la fin des années 1990.

En 1990, grâce à un effort suffisant, nous pourrions tirer jusqu'à un million de barils de pétrole quotidiennement de nos sables bitumineux et des ressources de pétrole lourd, soit plus de la moitié de la production canadienne totale.

Que signifie "pétrole lourd"?

Le pétrole brut léger coule facilement et peut souvent s'extraire sans difficultés. Les pétroles lourds ne coulent pas facilement, à cause de leur épaisseur, et s'extraient plus difficilement: à cause de ces caractéristiques, le pétrole du type de Lloydminster comporte de grands désavantages par rapport au pétrole brut léger de l'Alberta. Dans le passé, seule une petite partie du pétrole du gisement de Lloydminster a été extraite, toujours à l'aide de techniques spéciales de récupération.

Le pétrole, plus lourd encore, de la région de Cold Lake n'a presque pas encore été soutiré à cause de la difficulté d'extraction. Il possède un peu la consistance de la mélasse contenue dans du grès. Toute exploitation nécessite l'amélioration de sa fluidité sous terre. Des méthodes ont été mises à l'essai, mais elles demeurent onéreuses.

On a donné le nom de "bitume" au pétrole trouvé dans l'Athabasca et dans les sables connexes, plutôt que de "pétrole lourd", parce qu'il s'agit d'un solide semblable à l'asphalte à température normale. Une partie du gisement se trouve près de la surface, mais il faudrait en extraire la plus grande partie du sous-sol et les problèmes seraient de même nature que pour le pétrole de Cold Lake, mais encore plus complexes. Il est encore impossible de dire si les dépôts souterrains deviendront accessibles grâce à l'application de méthodes connues d'extraction, comme celles qui sont utilisables à Cold Lake et dans la région de Lloydminster.

Quelle est l'importance des gisements de pétrole lourd et de sables bitumineux?

Le gisement de Lloydminster représente une source connue où d'ici 10 ans la production peut augmenter. En ce moment, on pourrait tirer entre 1,5 milliard et 4,5 milliards de barils de pétrole de bonne qualité, et le sous-sol en contient peut-être encore plus de 18 milliards.

Les sables de Cold Lake contiennent une très grande quantité de pétrole lourd qu'on peut liquéfier relativement plus facilement que celui de l'Athabasca. On pourra un jour récupérer presque 30 milliards de barils de pétrole brut léger des sables de cette région, lesquels peuvent contenir jusqu'à 165 milliards de barils sous forme de bitume brut.

Les gisements de bitume de l'Athabasca sont suffisamment près de la surface, à certains endroits, pour en permettre l'exploitation à ciel ouvert: on utilise cette technique actuellement. En principe, on pourra obtenir près de 27 milliards de barils de pétrole brut synthétique par l'exploitation des mines. En tout, dans les sables de l'Athabasca se trouvent, estime-t-on, 800 milliards de barils de bitume ou près de deux fois la quantité de pétrole du Moyen-Orient. On pourra un jour obtenir entre 70 et 170 milliards de barils de pétrole brut synthétique. Mais aussi longtemps que les méthodes d'extraction expérimentale ne seront pas plus répandues, la majeure partie du potentiel de l'Athabasca demeurera peut-être inexploitée jusqu'aux années 90.

Quelle sera en 1985 la situation de notre industrie pétrolière?

Une politique qui ne s'efforcerait pas d'augmenter nos approvisionnements en pétrole et de les conserver pourrait signifier qu'en 1985 nous dépendrions des importations de pétrole pour répondre à 40 p.c. ou plus de la demande intérieure. Si nous importions alors 950 000 barils par jour, notre dépendance du pétrole brut étranger serait 4 fois plus élevée que ce qu'elle était à la fin de 1976. De plus, nos exportations de pétrole ne pourraient équilibrer nos importations. C'est donc dire que d'importantes sommes d'argent passeraient entre les mains des producteurs étrangers.

Grâce à une variété de programmes spéciaux, le gouvernement fédéral tente de réduire cette dépendance à un tiers de nos besoins ou à 800 000 barils par jour, selon ce qui sera le moindre.

Quelle était la situation du gaz naturel en 1976?

La réserve canadienne de gaz naturel s'élevait, à la fin de 1976, à 61,4 billions de pieds cubes. Les exportations et les besoins internes comptaient alors pour 2,5 billions de pieds cubes; il en était de même en 1977 et en 1978. On a ajouté à la réserve une quantité de gaz de l'Ouest canadien plus que suffisante pour compenser la quantité retirée.

La réserve ne comprend que le gaz dont on peut disposer, et donc ne comprend pas le gaz dont on connaît l'existence dans le delta du Mackenzie et les îles de l'Arctique. On a découvert environ 20 billions de pieds cubes de gaz dans les régions pionnières.

On croit qu'entre 50 et 75 p.c. de tout le gaz de l'Ouest du pays a déjà été découvert, bien qu'on en trouve une quantité égale à celle dont on a besoin chaque année. On comprend donc l'importance économique de nouvelles sources dans les régions pionnières.

Quelle sera la situation de l'industrie du gaz en 1985?

Il semble que d'ici 1985 les approvisionnements de gaz facilement livrables en provenance de l'Ouest du pays soient suffisants pour répondre en entier aux besoins du Canada et pour faire face aux contrats d'exploitation déjà conclus avec les Etats-Unis. Pendant les 10 années suivantes, les prix plus élevés perçus pour le gaz encourageront les apports aux réserves de l'Ouest et de nouvelles découvertes dans les régions pionnières.

Le gouvernement du Canada a prévu que, malgré les prix plus élevés, les Canadiens pourraient avoir besoin de 2,3 billions de pieds cubes de gaz naturel par année au milieu des années 80 et en utiliseraient une fois et demie la quantité de 1976. De plus, on a spécifié dans les contrats actuels que les exportations consisteraient à près d'un billion de pieds cubes jusqu'à la fin des années 1980.

Les besoins totaux, en 1985, pourraient montrer un surplus de gaz si les champs de l'Arctique étaient reliés aux marchés. Le gaz naturel du delta du Mackenzie pourrait être envoyé par un gazoduc auxiliaire jusqu'au gazoduc principal qui sera construit le long de la route de l'Alaska. L'autorisation de construire le gazoduc principal a été accordée par les gouvernements canadien et américain en 1977.

La conservation de l'énergie

Où pouvons-nous réaliser les plus importantes économies d'énergie?

Grâce aux méthodes de conservation, il est possible de réduire le taux de croissance de l'utilisation de l'énergie dans les principaux secteurs dont le pourcentage de consommation globale est le suivant: Automobiles, 15 p.c.; Immeubles résidentiels, commerciaux et industriels, 30 p.c.; Appareils ménagers, à l'exclusion des appareils de chauffage, 8 p.c.; Industrie, 30 p.c.; Gouvernement fédéral, 2 p.c.; Autres secteurs, y compris les transports publics, 15 p.c.

La froidure du climat canadien nous oblige à utiliser 30 p.c. de notre énergie pour chauffer les bâtiments. Des motifs d'ordre économique justifient les efforts entrepris pour conserver la chaleur dans les immeubles résidentiels et commerciaux, en améliorant ceux déjà construits et en concevant mieux les nouveaux.

Les automobiles sont aussi une cible de choix pour les économies d'énergie, parce qu'elles consomment environ 15 p.c. de la totalité de notre budget énergétique; de fortes économies de combustible sont possibles dans ce domaine.

L'industrie est l'un des principaux consommateurs d'énergie. Si ce secteur profitait des conseils du gouvernement et réalisait des programmes d'économies de l'énergie, il pourrait jouer un rôle majeur dans la diminution de notre demande d'énergie.

De quelle façon pouvons-nous réduire les factures de chauffage domiciliaire?

Dans le cadre de son programme d'information publique qui vise à accroître des attitudes d'économies chez les Canadiens, le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources a préparé les publications **100 façons d'économiser chez soi énergie et dollars, Emprisonnons la chaleur et Payez moins, chauffez mieux** qui montrent comment on peut apporter soi-même des améliorations à son foyer et économiser: refaire l'isolation, assurer l'étanchéité, calfeutrer et prendre d'autres mesures semblables peuvent diminuer la perte de chaleur de près de 40 p.c., ce qui rapporte en moyenne $880 en 5 ans en économies de chauffage; des mesures simples comme baisser le thermostat la nuit (à 18° C ou 65° F) ou lorsque la famille est partie, ou fermer les rideaux la nuit peuvent aider. (On peut se procurer gratuitement les publications du Ministère en écrivant au: Bureau des économies d'énergie et des énergies renouvelables, 580, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A 0E4.)

Etant donné que l'isolation est un sujet particulier de préoccupation, le gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ont aboli les taxes de vente sur les matériaux d'isolation pour encourager les propriétaires à refaire l'isolation de leur maison. Le gouvernement fédéral a mis sur pied à l'Ile-du-Prince-Edouard et à Terre-Neuve un programme informatisé de vérification intitulé Ener$age par lequel les ménages peuvent obtenir un imprimé d'ordinateur énonçant leurs besoins, les coûts initiaux et les économies possibles réalisables grâce à l'isolation, le remplir et l'envoyer au Bureau des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

(suite à la page suivante)



Refaire l'isolation de sa maison peut diminuer la perte de chaleur domiciliaire et rapporter en économies d'énergie. Le gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ont aboli les taxes de vente sur les matériaux d'isolation pour encourager les propriétaires à refaire l'isolation de leur maison.

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État

Énergie . . .

(suite de la page précédente)

Comment s'y prend-on pour diminuer la consommation d'essence des voitures?

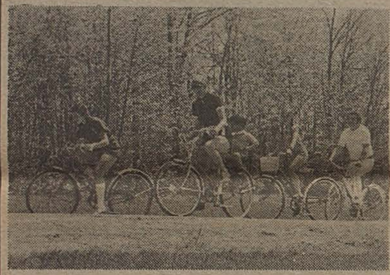
En 1975, les voitures canadiennes avaient un rendement moyen de 17,5 milles au gallon. Au terme des nouvelles normes de millage du gouvernement fédéral, les nouvelles voitures vendues devront avoir un rendement moyen de 24 milles au gallon en 1980 et un rendement minimum de 33 milles au gallon en 1985. Ces mesures aboutiront, en 1985, à un niveau de consommation total d'essence inférieur à celui de 1975, même si le nombre des voitures augmente de 3 p.c. par année.

Le programme relatif à la taxe d'accise du gouvernement a établi une taxe supplémentaire de 10¢ le gallon sur l'essence pour automobiles et une autre taxe sur les climatiseurs installés dans les voitures, et il a proposé une taxe de vente proportionnelle au poids du véhicule.

Comment l'acheteur d'automobile favorise les économies d'énergie?

L'automobile consomme environ 15 p.c. de la totalité de notre budget énergétique et 25 p.c. de notre pétrole. Le consommateur peut aider à diminuer sa facture d'énergie en achetant une petite voiture et en évitant les accessoires comme le climatiseur.

Des étiquettes indiquant le millage promis sont collées sur toutes les nouvelles voitures, et la liste du rendement moyen en milles au gallon des nouveaux modèles, disponible à Transports Canada, aidera le consommateur à choisir une voiture à haut rendement énergétique adaptée à ses besoins.



Chacun peut économiser de maintes façons sur l'entretien et le fonctionnement de son automobile. Mais le conseil suivant demeure la mesure sage par excellence: marcher, pédaler ou prendre l'autobus, lorsque c'est possible.

Comment économiser sur l'entretien et le fonctionnement de l'automobile?

Ne remplissez pas à ras bord le réservoir de votre voiture, ce qui évite un débordement; freinez lentement, et repartez et conduisez sans heurts à vitesse constante afin que le moteur travaille avec une efficacité maximale; évitez de longs préchauffements et les temps morts; choisissez le carburant et l'huile appropriés; utilisez la plus haute vitesse qui convient à la situation et ne dépassez pas les limites de vitesse affichées.

Faites faire régulièrement une mise au point de votre moteur. Les bougies qui ne s'allument pas une fois sur dix entraînent une augmentation de 8 p.c. de la consommation de carburant; un bon filtre à air est important pour l'utilisation efficace de l'essence. N'oubliez pas l'importance des divers volets de réchauffeurs et le rendement de l'étrangleur. La pression appropriée des pneus et un bon réglage de l'alignement des roues empêchent une trop grande pression sur votre moteur.

Utilisez en commun votre automobile en prenant à votre bord quelques passagers; lorsque c'est possible, marchez, pédalez ou prenez l'autobus. Combinez de petits trajets en un seul grand trajet pour permettre à votre moteur de se réchauffer pendant l'hiver.

Un chauffe bloc-moteur, doté d'une minuterie pour qu'il ne fonctionne que deux ou trois heures avant l'allumage, permet à votre moteur de se réchauffer plus rapidement. Les moteurs froids utilisent 30 p.c. plus de carburant que les moteurs réchauffés.

Que fait le gouvernement fédéral pour consommer moins d'énergie?

Le gouvernement fédéral a mis sur pied, au printemps de 1976, le programme **Economisons 10** destiné à réduire sa consommation d'énergie de 10 p.c. au cours d'une période d'un an, avec l'intention de rester à ce niveau pendant les dix années suivantes. Au cours de la seule première année d'application du programme, la diminution de la consommation d'énergie a représenté des économies de $25 millions pour le contribuable canadien.

Que fait l'industrie?

Le gouvernement encourage l'industrie et la petite entreprise à utiliser plus efficacement l'énergie. On peut se procurer gratuitement auprès du Bureau des économies d'énergie et des énergies renouvelables la brochure intitulée **Les premiers pas vers les économies d'énergie dans l'industrie.**

Les dispositions permettant des déductions rapides ont été élargies de façon à inclure certains équipements produisant de l'électricité et (ou) de la vapeur qu'utilisent les manufactures; la taxe de vente fédérale a été abolie pour quelques appareils permettant la récupération de la chaleur, le contrôle de systèmes de chauffage et l'utilisation de l'énergie solaire.

Le gouvernement a aussi commandité la formation de groupes de bénévoles qui travaillent dans le domaine des économies d'énergie. Couvrant les 14 principaux secteurs industriels et rendant compte de près de 85 p.c. de l'énergie consommée, ils ont établi des objectifs à atteindre en 1980 quant aux réductions de la consommation de l'énergie par unité de production: Machinerie, 15 p.c.; Equipement agricole, 15 p.c.; Pâtes et papiers, 12 p.c.; Textiles, 11 p.c.; Produits alimentaires, 15 p.c.; Transports, 15 p.c.; Métaux ferreux, 3 p.c.; Métaux non ferreux, 6 p.c.; Minéraux d'utilisation industrielle, 10 p.c.; Produits chimiques, 17 p.c.; Matériel électronique et électrique, 15 p.c.; Raffinage, 18 p.c.; Plastiques et Produits forestiers (objectif non établi).

L'électricité

Quelle quantité d'électricité les Canadiens utilisent-ils?

Les Canadiens ont augmenté annuellement leur consommation d'électricité de 6,1 p.c. en moyenne de 1960 à 1975, de 7,1 p.c. de 1975 à 1976, et de 5,4 p.c. de 1976 à 1977. Chez les consommateurs, le secteur industriel vient en tête avec 42 p.c., suivi du secteur commercial avec 31 p.c. et du secteur résidentiel et agricole avec 27 p.c. Les établissements industriels ont toutefois produit 11,6 p.c. de l'électricité qu'ils ont consommée.

Quel est le prix de l'électricité?

Le prix de l'électricité est établi par les différents producteurs. En ce qui concerne les clients de la catégorie résidentielle, le prix est exprimé en cents le kilowatt-heure, soit l'énergie fournie par une puissance d'un kilowatt pendant une heure, ce qui équivaut à la quantité d'électricité qu'une ampoule de 100 watts consommerait en 10 heures ou une ampoule de 40 watts pendant 25 heures.

En 1976-1977, les sociétés qui vendent de l'électricité ont augmenté leurs prix de 10 à plus de 60 p.c., selon les facteurs régionaux et la justesse des modifications tarifaires antérieures. Par exemple, en 1977, les clients de la catégorie résidentielle de Montréal qui utilisaient 1000 kilowatts-heures par mois ont payé $19,05; par contre, les clients de Charlottetown ont payé $53.91 par mois. La production d'électricité dans l'Ile-du-Prince-Edouard est très coûteuse parce qu'elle est faite à partir de pétrole importé dont le prix est passablement élevé; au Québec, la production coûte beaucoup moins cher parce qu'on y utilise les ressources hydrauliques.

Pourquoi augmenter encore le prix de l'électricité?

Le prix qu'exigent les sociétés reflète, outre les coûts de production et de distribution, les montants additionnels prévus pour l'expansion des réseaux électriques. D'ici 1990, des investissements énormes seront nécessaires pour satisfaire la demande d'approvisionnement en électricité. Si cette demande s'accroissait de 7 p.c. par année, par exemple, on pourrait dépenser $130 milliards au cours des 15 prochaines années; même au taux inférieur de 5.5 p.c. par année, on n'épargnerait que $40 milliards.

Par ailleurs, la plupart de nos installations actuelles de production ont été construites à une époque où les coûts d'immobilisation et les taux d'intérêt étaient nettement inférieurs à ceux d'aujourd'hui. De nombreux emplacements hydro-électriques plus faciles d'accès, donc moins coûteux, ont déjà été mis en valeur de sorte que seules demeurent les possibilités d'aménagement à coût élevé. Tous ces frais supplémentaires doivent en définitive être payés par le consommateur, sous forme d'augmentation de prix.

Comment connaître la quantité d'électricité que je consomme?

Pour calculer la quantité de kilowatts que vous utilisez chez vous durant 24 heures, lisez votre compteur à la même heure pendant 2 jours consécutifs. Votre compteur a 4 cadrans: l'aiguille de 2 de ces cadrans tourne dans le sens des aiguilles d'une horloge, et celle des 2 autres à l'inverse. Lisez les cadrans de gauche à droite, inscrivez le dernier chiffre devant lequel est passée l'aiguille de chaque cadran et multipliez-le par 10.

En mesurant votre consommation d'électricité, vous pourrez déterminer si vos efforts d'économies de l'électricité ont porté fruit et quelles sont les méthodes les plus efficaces à employer. Les besoins moyens d'un domicile sont d'environ 33 kilowatts-heures par jour.

Si votre domicile est chauffé à l'électricité et si votre chauffe-eau fonctionne également à l'électricité, sachez que la majeure partie de l'électricité utilisée sert à ces deux systèmes.

Comment peut-on encourager les économies d'électricité?

Le moyen dont dispose le fournisseur de limiter la consommation de l'électricité repose sur les méthodes d'établissement des prix. Une demande accrue d'électricité se traduit par une augmentation des approvisionnements nécessaires qui, à son tour, entraîne une hausse des prix. Des prix plus élevés encourageront le consommateur à limiter son utilisation d'électricité si, à ses yeux, les bénéfices qu'il en tire ne justifient pas le coût.

De son côté, le fournisseur peut, là où c'est possible, installer des compteurs individuels plutôt que communautaires. Ces derniers sont souvent installés dans des immeubles à appartements et seule la somme totale de l'électricité consommée est enregistrée. Les locataires paient évidemment leur électricité dans le montant de leur loyer; toutefois, ils paient un montant fixe et non pas selon leur consommation individuelle.

Dans le cas des maisons chauffées à l'électricité, une bonne isolation thermique peut faire économiser beaucoup. En choisissant ses appareils électroménagers avec soin, le consommateur peut déterminer lesquels lui sont absolument nécessaires et ceux qui lui feront économiser le maximum d'énergie.

Une utilisation adéquate de tout appareil électrique, un éclairage approprié, une planification de la préparation des repas, une diminution de la température de l'eau chaude et son utilisation plus rationnelle sont autant de façons d'économiser l'électricité.

Quelles sources d'énergie produisent notre électricité?

Dans une centrale hydro-électrique, la force de l'eau fait tourner des turbines qui produisent de l'électricité. L'autre moyen d'actionner les turbines est l'utilisation de la vapeur produite par la combustion de charbon, de pétrole ou d'uranium, combustibles pouvant tous alimenter des centrales thermiques.

En 1960, 93 p.c. de notre électricité était d'origine hydraulique et seulement 7 p.c. provenait de centrales thermiques classiques. En 1977, 69,5 p.c. de notre électricité provenait de centrales hydro-électriques, 22,7 p.c. de centrales thermiques classiques et 7,8 p.c. de centrales nucléaires.

En 1990, il se pourrait que les centrales hydro- électriques ne contribuent que pour 53 p.c. de la production totale d'électricité au Canada; l'importance du charbon s'accroîtra vraisemblablement comme source d'énergie thermique classique; on peut s'attendre également à une utilisation accrue de l'énergie nucléaire dans la production de l'électricité.

(suite la semaine prochaine)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État

La Semaine française continue....

Une soirée bien réussie avec Paul Brunelle et des talents locaux

Windsor A.H. — Près de 200 personnes sont venues applaudir leur chanteur favorit, Paul Brunelle, au Walkerville Collegiate le 25 février dernier. Il était évident, par les applaudissements, l'enthousiasme et la participation de l'auditoire que la plupart des gens dans la salle étaient déjà des admirateurs de Paul Brunelle et de sa musique western. Durant l'intermission tous ses disques et cassettes se sont vendus comme des pains chauds, de remarquer un responsable de la soirée. Il est sûrement ''un showman par excellence'', très sûr de lui, conscient de répondre à ce que l'assistance attend de lui. ''Ses histoires, anecdotes et remarques spontanées mettent le piquant et la variété nécessaires afin de soutenir l'intérêt de l'auditoire qui, à la longue, pourrait trouver monotone toute une série de chansons westerns''. Ce sont les commentaires des spectateurs enthousiastes, durant l'intermission et à la fin du spectacle. M. Brunelle était accompagné par M. Lionel Fortin, de Windsor à la mandoline, M. Norman Pitts, de Chatham à la guitare et M. Jacques Lehoux de Windsor, à la batterie. M. Brunelle avait demandé qu'on lui trouve trois musiciens pour l'accompagner au soir du spectacle. Coincidence drôle, c'est que Messieurs Fortin et Pitts se sont retrouvés 20 ans en arrière, alors que tous deux avaient déjà accompagné M. Brunelle, en spectacle quelque part dans la Beauce.

Les talents locaux ont joué un excellant ''rôle de soutien'', pour parler language cinéma. Ils ont contribué grandement au succès de la soirée, de remarquer plusieurs spectateurs. Les douze participants ont présenté chacun deux numéros. Certains d'entre eux ont été applaudis plus que d'autres, par exemple, la jeune troupe de suite à la page 10



De gauche à droite, M. Lionel Fortin, père de Ginette Legendre, Mme Lise Roy, présidente du comité des spectacles du Centre culturel Tournesol, M. Paul Brunelle et Mme Ginette Legendre.



Trois membres de la troupe La Relève: Paulette Savard et Paulette Martins, toutes deux élèves de 11e année et Nathalie Alix, élève de 13e, présidente et directrice de la jeune troupe. Un membre du Théâtre Action d'Ottawa, Mme Hélène Gravel, est venue dernièrement passer 4 jours à l'école secondaire de Commerce pour aider la troupe à monter ces pièces.

Disco Rock



Tecumseh T. L. — Environs 200 jeunes se sont rendus à la Salle St Jean-Baptiste à Tecumseh vendredi soir, le 23 février, pour danser au Disco Rock parrainé par C.B.E.F.. Dans la photo ci-dessus, de gauche à droite, se trouvent le technicien Jean-Guy Brassard et les annonceurs Stephane Boisjoly et Pierre Pilon. C.B.E.F. espère organiser d'autres discos durant l'année. Un bon nombre de longs jeux, gracieuseté de C.B.E.F., ont été gagnés par des participants pour leur expertise en danse-disco.

Le groupe folklorique Tiguidou emballe les jeunes et les moins jeunes

Paincourt A.H. — Ce fut semble-t-il, d'après tous les commentaires reçus, une très heureuse initiative de la part de Mme Françoise Rivest, présidente régionale de la Fédération des femmes canadiennes-françaises, d'avoir fait venir ce jeune groupe folklorique de Toronto, à l'occasion de la Semaine française. C'est grâce au Centre culturel Brébeuf, à la F.F.C.F. régionale et au Conseil des arts que ce spectacle a pu être présenté dans la journée aux élèves de l'élémentaire et du secondaire de Paincourt et aux adultes dans la soirée.

Ce groupe de 4 jeunes musiciens se sont rencontrés par hasard à Toronto, il y à peine un an. Trois sont originaires du Québec: Pierre Lacasse, pianiste, Suzanne Lyman à la flute à bec et flute traversière et Alain Rondeau, guitariste. La chanteuse, Catherine St-Cyr, de Toronto, est la fille de Mme Micheline St-Cyr, bien connue dans le milieu francophone, pour son travail avec La Chasse-galerie.

Selon Mlle Suzanne Bédard, animatrice de l'A.C.F.O. c'est la première fois qu'elle entend une si belle interprétation du folklore français. Mme Madeleine Leal, secrétaire régionale de la F.F.C.F. remarque que ces 4 jeunes ''ont fait un art du chant folklorique, qu'ils interprètent avec grâce et dignité et en font ressortir toute sa beauté et sa richesse''. Intriguée par ce nom de TIGUIDOU, elle a appris, en interrogeant un des artistes, que c'est une vieille expression québécoise qui veut dire: ''ça va bien - les affaires sont bonnes''. C'était paraît-t-il, l'expression favorite de Seraphin Poudrier quand il comptait son or dans le bas-côté. Pour le jeune groupe c'est un peu un gage de porte-bonheur. Mme Rivest, qui se dit elle-même mordue du folklore français, trouve que ''pour les jeunes, ça été vraiment une expérience enrechissante, car ils se sont identifiés à ces jeunes artistes, qui chantent avec tant de coeur nos vieilles chansons d'autrefois et pour les plus vieux, ça été réellement un retour au passé''. Elle s'est dit très heureuse de la participation des gens de Paincourt, de St-Joachim, Windsor et Pointe-aux-Roches pour ne nommer que ceux-là. Les artistes eux-mêmes se sont dits très enchantés de la participation de l'auditoire.

Elle a aussi rappelé aux gens leur engagement envers Le Rempart, seul journal francophone qui permet la communication dans la communauté francophone. ''Il deviendra hebdomadaire sous peu, a-t-elle dit, alors plus que jamais on doit s'en servir pour qu'il puisse nous servir adéquatement. Au cours du spectacle, M. et Mme Francophone '79 ont exécuté un pas de valse aux applaudissements des spectateurs. Une collation a cloturé la veillée.



Catherine St-Cyr, chanteuse du groupe Tiguidou, le Père Léo Charron, curé de Paincourt et Mme Françoise Rivest, présidente régionale de la F.F.C.F.



Le groupe Tiguidou, de gauche à droite, Pierre Lacasse, Alain Rondeau, Suzanne Lyman et Catherine St-Cyr.

La Semaine française continue....

Paul Brunelle et talents

suite de la page 9
la Relève de l'école secondaire de Commerce (13 filles et trois garçons) qui a interprété trois fables de Lafontaine, dans une chorégraphie tout à fait spéciale.

Mlle Ginette Legendre, responsable de la soirée, s'est dit très heureuse et touchée de la participation des gens de Windsor et de la région. Elle a remercié chaleureusement tous ceux et celles qui ont accepté de mettre leurs talents au service de la communauté francophone pour faire de cette veillée, une soirée mémorable. Ce double spectacle de la Semaine française était présenté par le Centre culturel Tournesol et le Comité de la Semaine française.

Une salle comble, où l'on s'amuse dans "Le bon vieux temps"

Rivière-aux-Canards A.H. — "Pour une première, ça été sûrement un succès et c'est prometteur pour la Semaine française '80," de remarquer Mme Marie-Anne Séguin, directrice-adjointe de l'école St-Joseph, où s'est déroulé le Café-chantant dans le cadre de la Semaine française. Mme Séguin était responsable de la planification de la soirée, mais elle attribue son succès au dévouement de M. Royal Piché, professeur à l'école St-Joseph et maître de cérémonie pour l'occasion, ainsi qu'à l'enthousiasme des participants.

L'idée d'organiser une soirée pour le club d'Age d'Or a jailli au cours d'une réunion de professeurs de l'école. "Notre première intention, dit Mme Séguin, était de faire rencontrer nos élèves avec les grands-parents du club d'Age d'Or, pour une soirée récréative. Mais la réponse a été tellement grande de la part du club d'Age d'Or, qu'il a été décidé pour cette année d'en faire une rencontre d'adultes seulement, avec les élèves des 7e et 8e année.

Après deux heures de chansons à répondre, danses, histoires, goûter, etc., "l'entrain était plus fort que jamais" de souligner Mlle Suzanne Bédard, animatrice de l'A.C.F.O. Les vieux se rappelaient leurs vieilles chansons d'antan et demandaient à s'exécuter. "L'an prochain, il faudra prendre le sous-sol de l'église pour accomoder jeunes et vieux," de souligner les organisateurs.

On ajoute ici, un compte-rendu de la soirée, de quelqu'un qui en a vécu l'expérience.



M. Richard Bastien accompagne la danse carrée sur son violon fabriqué par lui-même.

Café chantant, à Rivière-aux-Canards.

La soirée du vingt février mil neuf cent soixante-dix-neuf ne passera pas dans l'oubli à Rivière-aux-Canards. Jeunes et moins jeunes se sont donnés la main pour faire de notre café chantant un franc succès. Nos bons amis du "Club d'Age d'Or" aidés des organisateurs Mme Marie-Anne Séguin et M. Royal Piché, de l'école St-Joseph, nous ont préparé un programme qui fut varié, intéressant et amusant. Qu'il faisait bon de se sentir dans cette ambiance canadienne française du "bon vieux temps", thème particulier de cette soirée.

Tour à tour, on nous a présenté des chansons, des gigues, des danses carrées, des pièces de violon ainsi que des chants plus modernes par un groupe de jeunes du secondaire.

Soulignons aussi nos jeunes des septième et huitième années, hôtes et hôtesses pour la soirée, qui ont montré leur savoir-faire en servant aux tables. Que nous étions fiers de les voir à la disposition des invités pour leur offrir thé, café et pâtisseries de toutes sortes.

Durant toute la soirée, une atmosphère de fraternité, de joie exubérante et d'admiration envers nos amis d'Age d'Or a régné. C'est à regret que nous nous sommes quittés non sans nous promettre les uns aux autres que ce café chantant devrait sans doute devenir tradition dans notre belle paroisse de Rivière-aux-Canards.

Mme Pauline Dubuc
Professeur — 7e année

Cave à Vin

Windsor J.C.M.
On peut se demander si ce sont les habits de moine des organisateurs de la soirée qui ont inspiré les assistants, mais on a beaucoup dégusté du fruit de la vigne à la Cave à Vin parrainée par l'Association des Enseignants Franco-Ontariens au Centre canadien-français pendant la Semaine française. Mme Marguerite Martel, présidente provinciale de l'Association rehaussait la fête de sa présence. Notre photo fait voir, dans l'ordre habituel, Mme Elizabeth McGuiness, présidente du comité d'organisation accueillant M. Claude et Mme Claudette Hurtubise de Windsor, Mme Martel et M. Léonce Chiasson de Sarnia, président régional de l'Association.



Souper du Richelieu

Windsor T.L.
M. Roger Mandels fut le conférencier au souper du Richelieu, mercredi, le 21 février, dans le cadre de la Semaine française. Après le délicieux souper, M. Mandels parla de l'économie du pays. 70 personnes se sont rendues au club Teutonia pour l'écouter parler.

La Semaine française

La Semaine française est une semaine durant le mois de février ou mars qui est réservée aux francophones canadiens. Beaucoup de jeunes pensent que la seule raison de cette semaine est pour voir des films, des concerts de talents et ne pas travailler pour une partie de notre journée mais le but original de la Semaine française est de prendre conscience de notre héritage et de profiter de l'occasion de participer aux activités traditionnelles. J'aimerais qu'il y aie plus de semaines comme celle-ci.

Gilles Bénéteau, 7e année
Ecole St-Joseph

Semaine française à l'école St-Antoine, Técumseh

Les élèves de l'école Saint-Antoine ont vraiment joui de leur semaine française. Le choix du roi et de la reine, Michel Lacasse et Anita Colarossi, deux élèves, de 8e année, ainsi que de toute leur Cour, 2 élèves de chaque classe du Jardin à la 7e année, a inauguré la première journée de cette belle semaine. Ce sont eux qui sont allés offrir le travail des élèves à la messe, mardi matin.

Jeudi après-midi, on se réunissait tous au gymanse afin d'écouter des contes composés par les élèves. Deux de chaque classe avaient été choisis pour la présentation. Ce fut très bien réussi.

Vendredi, c'était la journée tant attendue des enfants: le dîner aux crêpes. Tous en ont mangées à satiété, même trop pour quelques-uns. Les deux clowns, Pendule et Globule, dans la pièce ''Le Magicien malgré lui'', ont été bien applaudis, surtout des petits.

Lundi, on recommençait la semaine de plus belle avec le film ''Sammy le phoque en ballade''. C'était un film bien amusant, puisque les professeurs ont ri autant que les élèves. Après une avant-midi passée au gymnase, on y retournait à nouveau pour une après-midi de plaisir entremêlée de chants interprétés par chaque classe et de pièces musicales au violon. En effet, M. Paul Lachance, un paroissien, s'est fait un plaisir de venir jouer pour nous des airs bien connus des petits et a aussi su capter leur attention en se servant d'un cintre et d'un crayon au lieu de son archet.

Le tout s'est enfin déroulé avec beaucoup de collaboration et d'enthousiasme de la part de tous les enseignants et de tous les élèves. La Semaine française de l'année '79, on va s'en souvenir, c'est certain.

Céline Bordeleau
Ecole St-Antoine, Técumseh.

Ecole Georges P. Vanier



Gérald Lalonde, fils de M. et Mme Richard Lalonde, élève de Mme Claudette Pignal et Cindy Nantais, fille de M. et Mme Charles Nantais, élève de Mme Pauline Soullière furent couronnés Roi et Reine de la Semaine française à l'école Georges P. Vanier, pour mettre fin à une semaine rempli d'activité.



Dans le cadre de la Semaine française, la troupe de théâtre Hexagone du Centre national des Arts d'Ottawa a présenté la pièce ''Inook et le Soleil'', aux écoles Lucien Beaudoin et Georges P. Vanier. Les élèves des écoles Ste-Thérèse et St-Edmond se sont joints à leurs compagnons pour cette présentation. La photo, prise à l'école Georges P. Vanier nous fait voir les acteurs dans leurs costumes ''d'inuits'', comme le rappelle M. Robert Vallée, directeur et responsable de la venue de cette troupe à Windsor.

Ecole St-Ambroise



La troupe Prologue du théâtre du P'tit Bonheur de Toronto s'est promenée un peu partout dans les écoles du comté d'Essex à l'occasion de la Semaine française pour présenter ''Le magicien malgré lui. Ci-haut nous voyons Pendule, l'un des clowns visitant les élèves du Jardin de l'école St-Ambroise de St-Joachim.



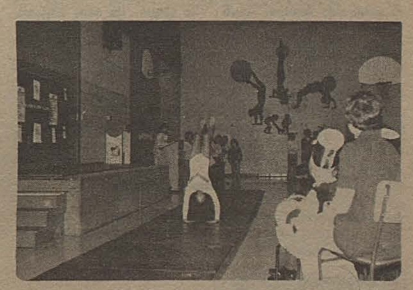
Nous voyons sur la photo, rois et reines qui régnèrent sur toutes les activités de la Semaine française à l'école St-Ambroise de St-Joachim. Roi et reine juniors, Robert Thibodeau et Lise Barrette. Roi et reine seniors, Daniel Adanc et Christine St-Louis.

Expo-talent à St-Edmond

Windsor A.H. — C'était fête au gymnase de l'école St-Edmond, le 23 février dernier. L'expo-talent est quelque chose de très populaire dans les écoles, de dire les professeurs. Les jeunes sont heureux de se voir sur le théâtre ou d'applaudir l'un des leurs. C'est ''leur show'' et ils en sont fiers et souvent avec raison, car quelques'uns sont de jeunes professionnels en herbe, telle la jeune Nathalie Chrétien, qui selon ses compagnes ''devrait se préparer pour les olympiques''. Nathalie a 11 ans et est en 6e année. Elle suit des cours de gymnastique trois fois par semaine au YMCA depuis un an et demi, en plus du programme de gymnastique de l'école.

Sur la photo de groupe, on reconnait les élèves de 8e année, dans une danse-carrée, ''swingnant'' au rythme de la chanson ''Mon père aussi ma mère n'avait que moi d'enfants''. Parents, professeurs et élèves se sont joints à coeur joie au chant des jeunes danseurs sur l'invitation de Mme Djelibian, titulaire de 8e année et responsable de la danse. Elle s'est dit très heureuse de l'enthousiasme de ses élèves à vouloir apprendre ''cette vieille danse de leurs parents''.

Parmi les trente numéros au programme, on retrouvait de tout: danse à claquettes, danse-disco, saynêtes, marjorettes, poêmes, récitations, piano, flute, gymnastique, etc. Le numéro qui a paru le plus populaire et qui s'est mérité les applaudissements et les cris de l'assistance a été sans contredit, la finale: danse-disco par six garçons de la 8e: Daniel Soleski, Germain Gaudet, Jean-Guy Dupuis, Fréderick Cana, Gordon Smith et Steven Roy. La chanson-thème YMCA n'avait sûrement rien de français, mais le talent y était sûrement!



Nathalie Chrétien, élève de la 6e année de l'école St-Edmond.



Groupe d'élèves de la 8e année de l'école St-Edmond.

Ligue de Quilles de l'A.F.S.W.E.

Classement après le 4 mars:

Les Lions	23
Les Lutins	22
Les Coqueluches	22
Les Malfaiteurs	22
Les Voyageurs	19½
Les Castors	18
Les Drogués	18
Les Jokers	17
Les Bras d'Or	16
Les Copains	16
Les Expos	16
Les Braves	9½

Plus haut simple:

HOMMES

Gilles Chiasson 203
Maurice Gagnier 197
Dave Chalcraft 195
Marcel Boudreau 195

FEMMES

Solange Ward 166
Carmel Godin 164
Christine Muscedere 153
Monique Duguay 153

EQUIPES

Les Voyageurs 817
Les Lions 810
Les Lutins 788

Plus haut triple:

HOMMES

Dave Chalcraft 527
Gilles Chiasson 499
Marcel Boudreau 478
Alexis Paulin 478

FEMMES

Solange Ward 453
Carmel Godin 416
Christine Muscedere 409

EQUIPES

Les Copains 2222
Les Lions 2204
Les Voyageurs 2160

Plus hautes moyennes:

HOMMES

Gilles Chiasson 161
Alfred Duguay 156
Alexis Paulin 152
Gabrielle Duguay 152

FEMMES

Solange Ward 140
Monique Duguay 130
Carmel Godin 128

Ligue de Hockey de l'A.F.S.W.E.

Résultats du 24 fév.:

Les Alouettes 6 - Les Castors 6
Girard Excv. 4 - Centre Français 8

Résultats du 3 mars:

Centre Français 13 - Les Alouettes 5
Les Castors 5 - Girard Excv. 5

Classement après le 3 mars:

Centre Français	23
Les Alouettes	21
Les Castors	13
Girard Excv.	11

Tournoi de Ballon-volant des A.P.I.'s

La variété d'activités au cours de la Semaine française incluait un tournoi de ballon-volant entre des équipes de professeurs et parents représentants quatre écoles de Windsor. Le tournoi était parrainé par l'A.P.I. régionale de cette ville pour émouvoir la fraternisation entre les écoles et a été organisé par Mme Diane DesRosiers, présidente de l'A.P.I. Georges Vanier. Suite à trois séries de rencontres, la finale a été disputée à l'école Georges Vanier, entre les équipes des écoles de Commerce et de Ste-Thérèse. Ce sont les membres de cette dernière qui se sont mérités le trophée présenté par Mme Micheline Buteau, présidente du comité de la Semaine française, que l'on voit dans notre photo: de gauche à droite, 1ère rangée, Paula Lavigne, Pauline Morais, et Rose Cogliati. 2ième rangée, Bertrand Poulin, Richard Poirier, Roger Chiasson, Roger Boivin, et Terry Morais.

Des équipes des écoles Georges Vanier et St-Edmond ont également participé au tournoi.



Les équipes E. M. Leclair et Caisse Populaire en premières positions

La compétition a été intense pendant presque quinze semaines dans la ligue de ballon-balai, division hommes, de l'Association Francophone des Sports de Windsor-Essex et en fin de saison régulière une marge de 2 points seulement sépare l'équipe victorieuse E. M. Leclair de l'équipe Masseau Transport Réfrigération qui s'est classée deuxième. Et c'est quand même deux joueurs de l'équipe Masseau Transport Réfrigération qui se sont mérité les trophées de meilleur compteur et de meilleur gardien de but; ils sont Michel Yelle et Ronald Jodoin respectivement.

Dans la division femme, où la lutte a été moins serrée, l'équipe Caisse Populaire s'est classée première et Ginette Cyrenne de cette équipe a été la meilleure gardienne de but. La meilleure compteuse de la division est Diane Léonard de l'équipe Club Alouette.

Des séries semi-finales de deux parties sur trois ont commencé dimanche entre les équipes en première et en troisième positions ainsi que celles en deuxième et en quatrième positions de chaque division.

Le classement de la division enfants n'était pas disponible au moment d'aller sous presse. Voici le classement final des deux divisions adultes:

Division Hommes

E. M. Leclair	20
Masseau Transport Réfrigération	18
Club Alouette	15
Village Inn	7

Division Femmes

Caisse Populaire	26
Club Alouette	18
Windsor Bedding	13
Thompson Sports	3

Ligue Devon Park
L'équipe du Club Alouette se classe 3e

Pendant la saison de vingt-et-une parties régulières, l'équipe Club Alouette qui évolue dans la ligue Devon Park a gagné onze parties, en a perdu sept et en a annulé trois. Cela lui a valu 25 points et la troisième position au classement final, à la suite des équipes Club Caboto et Reid's Trophy qui ont obtenu 32 et 28 points respectivement.

L'équipe, composée surtout de francophones, a vaincu celle des Ottawa Stars en série quart-de-finale en rapportant deux victoires après avoir perdu la première partie de la série et dispute maintenant trois parties les 3, 10 et 11 mars, à 7 heures, en semi-finale contre le Club Caboto.

Trois des membres de l'équipe figurent parmi les dix meilleurs compteurs de la Ligue. Ils sont Etienne Rail qui a marqué 10 buts et 15 assistances en 19 parties, John Asadoorian qui a fait 11 buts et 14 assistances en 18 parties et Eldon Morais qui, en 17 parties, a compté 11 fois et assisté 10 autres.

Les organisateurs du Club Cent de l'équipe Club Alouette de la ligue Devon Park vient d'annoncer une nouvelle tranche de gagnants de sa série de tirages:

4 nov., Robert Renaud, no 35
11 nov., Edna Farbota, no 83
18 nov., Paul Renaud, no 64
25 nov., William Parent, no 71
2 déc., Aurèle Bénéteau, no 8
9 déc., Bob Farbota, no 82
16 déc., Paul Simard, no 1
23 déc., Mike Lefler, no 45
30 déc., Sam Roussel, no 37
6 jan., Norman Simard, no 61
13 jan., Gary Farbota, no 35
20 jan., Gerry Pratt, no 89
27 jan., Gary Farbota, no 35
3 fév., Bob Maynard, no 36
10 fév., Sylvie Truant, no 43
17 fév., Alpha Guignard, no 16
24 fév., Leola Guignard, no 72
27 fév., Lucien Gava, no 71

Ligue de Hockey...

Ligue de Quilles Fleur de Lys

Classement après le 25 février:

Club Alouette	29
Hollander	21
National Trust	20
Les Golden Razors	19
Centre Canadien Français	19
Les Vestapools	19
Les Kings	18
Canpol	18
Les Malfaisants	17½
Les 5 étoiles	17
Double R R	17
Paquette et fils	16
Paul Lanoue Assurance	16
Splendor Pool	15
Les Hirondelles	15
Les Malchanceux	13½
Les Joyeux	13
G. Duplin	13
Caisse Populaire	13
Les Merles	12
Les Rite-Ways	12
Les Splits	11
Les Braves	10
R. Ethier Paving Ltée	10

Plus haut simple:

HOMMES

Dominique Gaudet 208
Tony Chiasson 203
André Lafond 196

FEMMES

Line Laroche 186
Chantal Morin 176
Louise Gaudet 175

EQUIPES

Hollander 790
Centre Canadien Français 766
Club Alouette 761

Plus haut triple:

HOMMES

Germain Roy 521
Georges Girard 520
Dominique Gaudet 519

FEMMES

Line Laroche 514
Chantal Morin 480
Louise Gaudet 454

EQUIPES

Hollander 2212
Club Alouette 2193
Caisse Populaire 2170

Plus hautes moyennes:

HOMMES

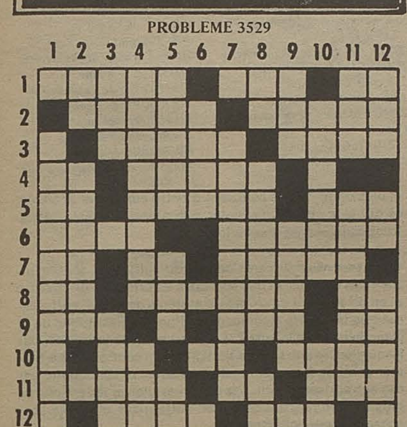
Omer Renaud 175
Germain Roy 166
Gaby Hamelin 165

FEMMES

Jeannine Girard 152
Jacline Denis 145
Irène Paulin 145
Angèle Lapierre 145
Hugette Haskett 144
Line Laroche 144

MOTS CROISES

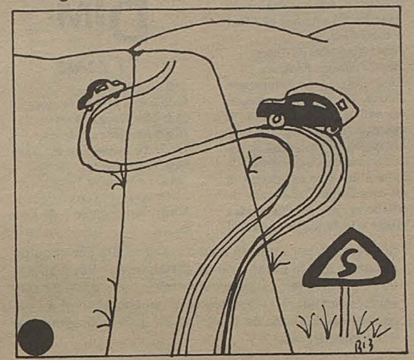
PROBLEME 3529

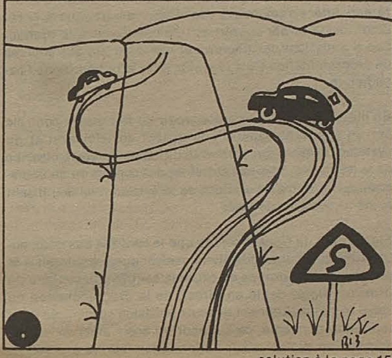


HORIZONTALEMENT
1– Action burlesque. – Se dit au jeu de whist. – Carte à jouer.
2– Miséricorde. – Consacra.
3– Donner de l'air. – Tessons.
4– Soleil – Anc. mesure de longueur. (pl.).
5– Dans preuve. – Lac d'Ethiopie. – Dans la rose des vents.
6– Action de faire partir une arme à feu en prenant le temps de viser. – Fruit.
7– Préf. priv. – De la gamme. – Bravait.
8– Pron. pers. – Joindre. – Poss.
9– Colère. – Choix. – Chiffres romains.
10– Article – Métal, – Maladie de la peau.
11– Variété de poire grise. – En les. – Prén. de femme.
12– Venues au monde. – Conscience.

VERTICALEMENT
1– Qui peut être prévu.
2– Avant-midi. – Imbiber de vin.
3– Roue à gorge d'une poulie. – Orignal du Canada.
4– Inventeur. – Mesure agraire.
5– Non préparés. – Petit cours d'eau français. – Petit cube.
6– Pont de Paris.
7– Jonction de deux personnes ou de deux choses.
8– Bon pour les chiens. – Prendre vivement. – La sienne.
9– Selle de bête de somme. – Mettre à sec.
10– Plante potagère. – Bière anglaise.
11– Adresse. – Bêtise.
12– Tamis. – Dans. – Acquisition à prix d'argent.

JOUEZ AVEC NOUS





solution à la page 15

MOTS CACHES

8 lettres cachées

C	C	H	A	M	P	I	O	N	S	E	T	E	E	E
C	O	N	C	O	U	R	S	R	C	C	N	T	R	I
I	N	N	C	A	O	S	T	E	R	U	M	R	I	I
E	S	I	S	T	S	E	P	A	C	S	I	E	A	U
E	T	N	O	T	S	S	A	N	G	T	R	T	N	R
D	A	O	U	O	E	O	A	A	N	T	O	R	N	T
A	T	I	T	U	R	R	R	A	O	E	I	O	O	N
N	A	T	E	C	U	E	N	E	I	C	R	P	I	A
I	T	A	R	H	T	A	O	A	R	N	S	M	T	L
P	I	N	R	E	R	L	C	V	T	E	I	E	U	O
U	O	I	A	M	O	I	E	O	E	I	R	R	L	B
L	N	G	I	E	T	S	S	I	T	D	O	E	O	O
R	I	A	N	N	I	E	G	R	E	U	P	N	V	R
U	E	M	R	T	D	R	U	O	S	A	B	R	E	I
T	R	I	R	E	O	A	R	I	S	S	U	O	R	M

Attouchement
audience
avoir

Capes
champions
concours
constatation
consternation

Ecus
espèce
être

Gare

Imagination

Mère
mirobolant
miroirs

Nantir
nier
noir
noces

Orgie

Rancune
réalisera
remporter
rets
révolutionnaire
rire

roses
rôti
roussir

Sabre
sang
sise
sirop
sourd
souterrain

Têtes
tortures
truite
turlupinade

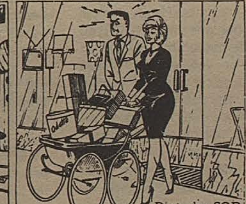
Réponse du no. TRICOTER

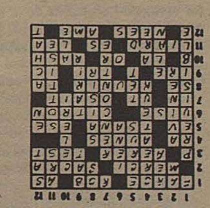




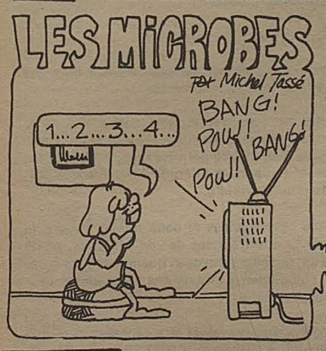


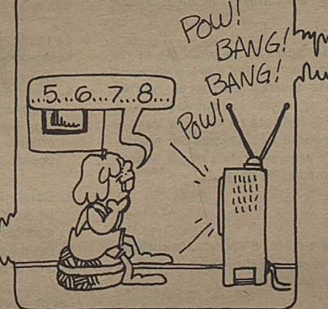












PALMARES

1 - Santa Maria de la mer
M. Mathieu

2 - Toujours plus loin
R. Simard

3 - Avec mon coeur, avec...
S. Beausoleil

4 - Un air de valse
C. Pary

5 - Je suis up je suis down
D. Michel

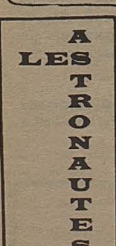
6 - Travailler c'est trop dur
J. Clerc

7 - Le temps qu'il nous reste
F. Gignac

8 - Le navigateur solitaire
R. Cogoi

9 - L'amour que j'ai perdu
M. Stevens

10 - C'est beau l'amor
M. Savalas











SAM.

10 mars

8h00 Cours Scolaires en Ontario
9h00 Candy
9h30 Les Aventures de Pinocchio
10h00 Comme les Six Doigts de la Main
10h30 Les Héros du Samedi
11h30 Téléjeans
12h00 La Semaine Parlementaire à Ottawa
13h00 La Course Autour du Monde
14h00 Femme d'Aujourd'hui
15h00 Défi
15h30 Ciné-Jeunesse. Tintin: l'île Noire. . essins animés. *Tintin: l'Etoile mystérieuse.*
17h00 Bagatelle
18h00 Hebdo-Samedi
19h00 Les Corsaires
19h30 Génies en Herbe
20h00 Cinéma: Tant qu'il y aura des hommes. Américain. Avec Burt Lancaster et Montgomery Clift.
22h45 Nouvelles du Sport
23h00 Politique Fédérale
23h20 Cinéma. La Scoumoune. Drame. En voulant innocenter un ami d'une accusation de meurtre, un homme se crée une place de chef dans le milieu marseillais des années 30. Suite à une rixe meurtrière, il est emprisonné; acceptant de collaborer au déminage des plages à la fin de la guerre, il est libéré.
1h05 Ciné-Nuit. Les Enfants du Vietnam. [People of Vietnam]. Documentaire.

DIM.

11 mars

9h00 Wickie
9h30 Grisu, le Petit Dragon
9h45 Une Fleur m'a Dit
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 La Semaine à l'Assemblée Nationale
12h00 La Semaine Verte
13h00 Musique Miniature
13h30 Aux Frontières du Connu
14h00 L'Univers des Sports
17h00 Second Regard
18h00 Hebdo-Dimanche
19h00 Chez Denise
19h30 Les Beaux Dimanches. Faut voir ça: Monique Leyrac. [dern. de 4]
20h30 Les Beaux Dimanches. Les Arrivants... habitants d'un nouveaux monde [dern. de 7]. "Les Italiens".
21h30 Les Beaux Dimanches. Portrait de Serge Garand.
22h30 Le Téléjournal
22h45 Sport-Dimanche
23h00 Politique Provinciale en Ontario
23h10 Ciné-Magazine
23h55 D'Hier à Demain

LUNDI

12 mars

9h00 En Mouvement
9h15 Les Oraliens
9h30 Passe-Partout
10h00 Une Fenêtre dans ma Tête
10h15 Virginie
10h30 L'Atelier des Pissenlits
11h00 L'Autonomie
11h15 Le Ski de Randonnée
11h30 Artisans Québécois
12h00 Vers l'Aventure
12h30 Les Coqueluches
13h30 Le Téléjournal
13h35 Femme D'Aujourd'hui

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 9 février 1979

LA CONCENTRATION DE LA PROPRIETE DANS L'INDUSTRIE PRIVEE DE LA RADIODIFFUSION: LA QUESTION DE LA PROPRIETE MIXTE

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique à l'Auberge de la Chaudière, 2, rue Montcalm, Hull (Québec) dès 9h30, le 15 mai 1979, afin d'étudier avec les parties intéressées certains aspects de la propriété mixte et du contrôle d'entreprises de radiodiffusion privées.

La réglementation dans ce domaine

Depuis sa création en 1968, le Conseil a toujours exprimé un intérêt soutenu à l'égard de la question de la propriété des entreprises de radiodiffusion au Canada. Pour le Conseil, la réglementation de la propriété est un élément essentiel de se' 'onctions de réglementation et de surveillance du systeme de la radiodiffusion canadienne, en vue de réaliser les objectifs de la Loi sur la radiodiffusion. Afin d'assumer cette responsabilité, il a joint à chaque licence la condition suivante:

"Cette licence sera valable à la condition que le titre de propriété ou le contrôle de cette station ne soient pas effectivement cédés sans qu'une autorisation à cet effet n'ait été obtenue au préalable du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes..."

En vertu de l'article 22 de la Loi sur la radiodiffusion, le gouverneur en conseil peut donner des instructions au Conseil concernant "les classes de requérants auxquelles des licences de radiodiffusion ne peuvent être attribuées ou auxquelles des renouvellements de ces licences ne peuvent être accordés". Le Conseil a reçu des instructions en vertu de cette disposition à l'égard de deux classes de requérants seulement, à savoir ceux qui ne se conforment pas aux restrictions précises et générales ayant trait à la propriété et au contrôle par des intérêts étrangers (C.P. 1969-2220 modifié), et les représentants de Sa Majesté du chef de toute province, à l'exception des sociétés indépendantes créées par les provinces pour diffuser des émissions éducatives (C.P. 1972-1569).

Autrement, la Loi sur la radiodiffusion ne donne au Conseil aucune directive précise sur la propriété et le contrôle d'entreprise de radiodiffusion, même si l'article 3 énonce certains principes et objectifs que doit appliquer le Conseil dans l'exercice de ses pouvoirs de réglementation et de surveillance.

Le Conseil n'a pas essayé ... ablir des directives fixes ou d'élaborer des politiques sur la propriété dans la réglementation. Il s'est toujours prononcé sur les demandes de ce genre en vertu des faits et des circonstances propres à chaque cas, ce qui lui a permis d'avoir la souplesse nécessaire pour évaluer chaque demande en fonction des objectifs et exigences de la Loi.

De même, dans certains domaines tels que la propriété mixte, des énoncés de politiques ont résulté des décisions du Conseil relativement aux demandes dont il a été saisi.

Propriété mixte des entreprises de télévision et de télévision par câble

Le Conseil a énoncé sa position à cet égard dans la décision CRTC 74-58 de la façon suivante:

"Dans de nombreuses décisions qui remontent jusqu'en 1969, le Conseil a, directement et implicitement, exprimé son avis selon lequel, sauf en certaines circonstances particulières, les entreprises de télévision devraient être indépendantes des entreprises de télévision par câble pour ce qui est aussi bien de la propriété et du contrôle que de la détention importante d'actions...".

Cette opinion a été exprimée pour la première fois lorsque la télévision par câble en était à ses premiers pas et qu'on craignait que la possession de systèmes de télévision par câble par des radiodiffuseurs entraîne l'allocation de ressources humaines et financières à l'amélioration et à l'expansion du système de câble, plutôt qu'à la programmation radiodiffusée.

De plus, le Conseil jugeait souhaitable de permettre à différents intérêts financiers canadiens de participer à la radiodiffusion et par conséquent de contribuer à la production d'émissions canadiennes et à la diversité des sources de programmation dans le système de la radiodiffusion canadienne.

En outre, le Conseil se préoccupait du fait que le contrôle par un seul organisme d'une station de télévision et du système de câble qui permet la diffusion de ses émissions dans les foyers, pourrait entraîner des conflits ou de la discrimination entre les stations de télévision rivales utilisant le même système de câble.

Finalement, le Conseil a jugé que le contrôle des deux entreprises dans une collectivité quelconque accorderait à la personne ou au groupe en cause le contrôle du contenu du principal signal capté en direct, de la programmation du canal communautaire et de toute émission spécialisée de la télévision par câble, ce qui pourrait créer ainsi un cas de domination excessive sur l'information fournie à la collectivité. En fait, la préoccupation du Conseil portait sur la question du contrôle indu des sources d'information au sein du système de la radiodiffusion.

'ropriété mixte des entreprises de radiodiffusion et des journaux

Dans la décision CRTC 74-44, le Conseil a réitéré la position qu'il avait adoptée dans des décisions antérieures, en déclarant ce qui suit (en partie):

"Le Conseil estime que la propriété et le contrôle des entreprises de radiodiffusion devraient être séparés de la propriété et du contrôle des journaux, sauf dans des circonstances spéciales...".

Le Conseil s'est préoccupé particulièrement du degré de propriété mixte dans les entreprises de radiodiffusion et les journaux à cause de la réduction possible des opinions indépendantes et distinctes que cela pourrait impliquer. Ceci serait d'autant plus préoccupant s'il y avait propriété conjointe d'entreprises de radiodiffusion et de journaux dans le même marché.

Une autre préoccupation à l'égard de la propriété mixte des entreprises de télévision par câble et des journaux est qu'une telle propriété mixte pourrait accorder au journal en cause un avantage indu par rapport aux autres journaux de la même collectivité. Le Conseil était d'avis que, dans le cadre de sa compétence, il devait tenir compte des problèmes possibles causés par la propriété mixte et par la concentration du contrôle des médias en général.

L'évolution du milieu

Au cours des dix dernières années, d'importants changements sont survenus dans la structure du secteur privé du système de la radiodiffusion canadienne.

La plupart des collectivités canadiennes ont bénéficié des services d'un réseau de télévision privé, en français ou en anglais. Dans certaines villes d'importance, un troisième et un quatrième services de télévision de langue anglaise ont été autorisés et une station de télévision multilingue a été approuvée pour l'agglomération de Toronto. Un bon nombre de nouvelles stations de radio MA ont obtenu des licences et au cours des trois dernières années, de plus en plus de nouvelles stations de radio MF ont reçu une licence. La plupart des régions les plus peuplées du pays ont le service de télévision par câble.

Quatre-vingt dix-huit pour cent des Canadiens peuvent voir les émissions du service de télévision de Radio-Canada, en français ou en anglais. Quatre-vingt dix-neuf pour cent peuvent recevoir les émissions d'au moins un poste de radio. Soixante-quinze pour cent des ménages canadiens peuvent obtenir des services de télévision par câble et plus de cinquante pour cent d'entre eux y sont abonnés, ce qui leur permet de capter une grande variété d'émissions canadiennes et américaines.

Cette expansion des services de radiodiffusion, tout en offrant des opinions et des sources d'information différentes et en diversifiant davantage le système de la radiodiffusion canadienne, a été accompagnée d'une augmentation de la complexité et de la subtilité des ententes de propriété, par lesquelles les entreprises titulaires sont contrôlées. Le secteur privé de la radiodiffusion canadienne est dominé par des entreprises constituées en corporation et les actions de plusieurs entreprises-mères ou entreprises titulaires sont échangées publiquement.

Maintenant que la plupart des centres populeux sont dotés de services de télévision par câble et que le spectre est de plus en plus encombré, les possibilités d'émission de nouvelles licences sont limitées et la croissance dans le secteur de la radiodiffusion privée tend de plus en plus à se faire par acquisition ou fusion.

En outre, le perfectionnement et la convergence des techniques ayant trait à la radiodiffusion s'effectuent de plus en plus rapidement. La télévision par câble est devenue la principale façon de distribuer les signaux radiophoniques dans les foyer urbains et peut offrir une variété de nouveaux services de divertissement, d'information, de surveillance et autres. On considèrera bientôt les satellites comme un élément de l'infrastructure du système de la radiodiffusion canadienne et ils devraient sous peu être exploités au maximum pour les réseaux de télévision et de télévision par câble.

La recherche de possibilités d'expansion, la convergence des techniques ainsi que les possibilités d'offrir de nouveaux genres de services ont entraîné les participants dans le domaine des médias canadiens à essayer d'obtenir une consolidation supérieure des médias, en investissant dans des entreprises de radiodiffusion privées.

Dans les circonstances, le Conseil est d'avis qu'il est temps de réexaminer la question de la propriété mixte, dans le contexte plus général de la question de la concentration de la propriété. Le but de cet examen serait de déterminer s'il est justifié de modifier la position du Conseil, selon laquelle la propriété mixte ne devrait être permise que dans des circonstances spéciales, compte tenu des préoccupations notées plus haut.

Les observations des parties intéressées

Le Conseil invite donc les parties intéressées à faire des observations sur les questions suivantes:

1. Dans quelles circonstances et dans quelle mesure la propriété mixte d'entreprises de télévision et de télévision par câble devrait être permise et quelles sont les critères devant s'appliquer à l'étude des demandes proposant cette propriété mixte.

2. Dans quelles circonstances et dans quelle mesure la propriété mixte d'entreprises de radiodiffusion et de quotidiens devrait être permise et quelles sont les critères devant s'appliquer à l'étude des demandes proposant cette propriété mixte.

Les observations écrites devraient être déposées devant le Secrétaire général du Conseil (CRTC Ottawa, Ontario K1A OA2) au plus tard le 30 avril 1979. Les personnes qui auront déposé ces documents devront indiquer si elles désirent comparaître à l'audience publique.

J. G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

Pourquoi ne pas trouver un nouvel ABONNÉ?

14h30 D'Amour et d'Eau Fraîche
15h30 Au Jardin de Pierrot
15h45 Les Chiboukis
16h00 Bobino
16h30 Le Gutenberg
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir National
18h30 L'Actuel
19h00 Cosmos 1999
20h00 Terre Humaine
20h30 A Cause de mon Oncle
21h00 La Légende des Strauss: Révolution
22h00 Papa, Cher Papa
22h30 Le Téléjournal
23h00 Téléjournal Régional
23h10 Nouvelles du Sport
23h20 Ontario 30
23h50 Un Pays, un Goût, une manière. [dernière].
24h20 Ce Diable d'Homme. "Mourir à Paris".

MARDI 13 mars

9h00 En Mouvement
9h15 Les 100 Tours de Centour
9h30 Passe-Partout
10h00 Animagerie
10h15 Minute Moumoute!
10h30 Les Récits de Tuktu
10h50 Autour du Monde par le Conte
11h15 Jongleries Mathématiques
11h30 Le Monde en Liberté
12h00 Lassie
12h30 Les Coqueluches
13h30 Le Téléjournal
13h35 Femme d'Aujourd'hui
14h30 Cinéma. Capitaine Blomet. Comédie française. Au retour des funérailles de sa femme, le capitaine Blomet, songe au suicide, lorsqu'il apprend que la défunte a eu dix-sept amants.
16h00 Bobino
16h30 Les Contes Orientaux
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Le Monde Merveilleux de Disney
20h00 Grand-Papa
20h30 Jamais Deux Sans toi
21h00 Télémag
22h00 L'Enfance à Vivre. L'Envers du jeu. 1re de 4. "La Sculpture de l'intelligence".
22h30 Le Téléjournal
23h00 Téléjournal Régional
23h10 Nouvelles du Sport
23h20 Villages et Visages
23h50 Propos et Confidences. Roger Peyrefitte se raconte. $re de (.
Antoine Sébastien. Comédie. Antoine a élevé comme son fils Sébastien, l'enfant d'un camarade décédé. Il rêve de voir celui-ci épouser la fille de sa deuxième femme et prendre sa succession à la tête d'un aéro-club de province. Mais Sébastien ambitionne de devenir vétérinaire; quant à la jeune fille, elle est éprise d'un ingénieur américain.

MERC. 14 mars

9h00 En Mouvement
9h15 L'Evangile en Papier
9h30 Passe-Partout
10h00 Tam Tam
10h15 You Hou
10h30 Atelier des Pissenlits
11h00 Autonomie
11h15 Ski de Randonnée
11h30 Mon Pays, mes Amours
12h00 Misha la Boule
12h30 Les Coqueluches
13h30 Le Téléjournal
13h35 Femme d'Aujourd'hui
14h30 Le Temps de Vivre
16h00 Bobino
16h30 Le Grenier
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Documents
19h30 La Petite Patrie
20h00 Race de Monde
20h30 Hors Série. Au plaisir dz Dieu. (9e de 10). "L'Herbe sauvage".
21h30 Scénario. Le Cerisier.
22h00 Science-Réalité
22h30 Le Téléjournal
23h00 Téléjournal Régional
23h10 Nouvelles du Sport
23h20 Reflets d'un Pays
24h20 Cinéma. Un soir, un train. Film. Avant de partir pour une conférence, un professeur de linguistique a une discussion avec sa maîtresse, une femme de théâtre. Elle le rejoint dans le train car elle veut dissiper leur malentendu. A l'occasion d'une halte inattendue, Anne disparaît.

JEUDI 15 mars

9h00 En Mouvement
9h15 Les Oraliens
9h30 Passe-Partout
10h00 Animagerie
10h15 Minute Moumoute!
10h30 Boucaniers d'eau Douce
10h50 Le Monde Animal
11h00 Jongleries Mathématiques
11h30 Action Santé
12h00 Démétan, la Petite Grenouille
12h30 Les Coqueluches
13h30 Le Téléjournal
13h35 Femme d'Aujourd'hui
14h30 Cinéma. Opération SS Queen [Adventures of the Queen]. Drame. Le yacht d'un financier est menacé de sauter si son propriétaire ne se rend pas aux exigences de ceux qui l'ont piégé. l'Opération est menée par un jeune homme ruiné par les manigances du magnat.
16h00 Bobino
16h30 Pop-Citrouille
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Dossiers
19h30 Du Tac au Tac
20h00 Le Travail à la Chaîne
20h30 Les Grands Films. Bullitt. Drame. Avec Steve McQueen, Robert Vaughn et Jacqueline Bisset. Le lieutenant de police Bullitt est chargé de protéger Ross, témoin-clef dans une enquête sur le crime organisé.
22h30 Le Téléjournal
23h00 Téléjournal Ontarien
23h10 Nouvelles du Sport
23h20 Les Evasions Célèbres

VEN. 16 mars

9h00 En Mouvement
9h15 Les 100 Tours de Centour
9h30 Passe-Partout
10h00 La Boîte à Lettres
10h15 Virginie
10h30 Les Récits de Tuktu
11h00 Terre et Moissons
11h30 Au Pays de l'Arc-en-ciel
12h00 Prince Noir
12h30 Les Coqueluches
13h30 Le Téléjournal
13h35 Femme d'Aujourd'hui
14h30 Les Ateliers
15h30 Fanfreluche
16h00 Bobino
16h30 Es-tu d'Accord?
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Loisirs
19h30 Bonjour. Comment Mangez-vous?
20h00 Les Amis de mes Amis. Début
20h30 Vedettes en Direct
21h00 Sous le Signe du Lion
21h30 Forum
22h30 Le Téléjournal
23h00 Téléjournal Ontarien
23h10 Nouvelles du Sport
23h20 Cinéma. La française et l'amour. Avec Valérie Lagrange, Paul Meurisse, Annie Girardot. Peinture humoristique, basée sur une enquête sociologique et dont l'intention est de mettre la France en face des différents problèmes de l'Amour.

SAM. 17 mars

8h00 Cours Scolaire en Ontario
9h00 Candy
9h30 Les Aventures de Pinocchio
10h00 Comme les six doigts de la Main
10h30 Les Héros du Samedi
11h30 Téléjeans
12h00 La Semaine Parlementaire à Ottawa
13h00 Les Grandes Baleines
14h00 Femme d'Aujourd'hui
15h00 Défi
15h30 Ciné-Jeunesse
17h00 Bagatelle
18h00 Hebdo-Samedi
19h00 Les Corsaires
20h00 La Soirée du Hockey Au Maple Leaf Gardens de Toronto, les North Stars du Minnesota rencontrent les Maple Leafs.
22h30 Le Téléjournal
22h45 Nouvelles du Sport
23h00 Politique Fédérale
23h10 Cinéma. Les Novices. Comédie française. Avec Brigitte Bardot et Annie Girardot. Sr Agnès, la novice s'ennuie dans son couvent. Elle profite d'un pique-nique avec ses Soeurs pour filer en douce vers Paris.
1h20 Ciné-Nuit. La Femme écarlate. Comédie. Une femme a été dépossédée de l'entreprise familiale par son directeur commercial. Elle se donne huit jours de folle vie avant de tuer la scélérat ou se suicider.

DIM. 18 mars

8h30 Passe-Partout
9h00 Wickie
9h30 Grisu, le Petit Dragon
9h45 Une Fleur m'a Dit
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 La Semaine à l'Assemblée Nationale
12h00 La Semaine Verte
13h00 Musique Miniature
13h30 Aux Frontières du Connu
14h00 L'Univers des Sports
16h30 Le Francophonissime
17h00 Second Regard
18h00 Hebdo-Dimanche
19h00 Chez Denise
19h30 Les beaux Dimanches Mardi-gras
20h30 Les beaux Dimanches. L'Aventure humaine: Baie James
21h30 Les beaux Dimanches. Musique au FM: le Sacre du printemps
22h15 Les beaux Dimanches. Tony Hunt: un artiste Kwakiult Documentaire
22h30 Le Téléjournal
22h45 Sport-Dimanche
23h00 Politique Provinciale en Ontario
23h10 Ciné-Club. Daguerreotype. Reportage

LUNDI 19 mars

9h00 En Mouvement
9h15 Les Oraliens
9h30 Passe-Partout
10h00 Une Fenêtre dans ma Tête
10h15 Virginie
10h30 Cours Scolaires en Ontario
11h30 Artisans Québécois
12h00 Les Travaux d'Hercule Jonsson. Début
12h30 Les Coqueluches
13h30 Le Téléjournal
13h35 Femme d'aujourd'hui
14h30 D'Amour et d'Eau Fraîche
15h30 Au Jardin de Pierrot
15h45 Les Chiboukis
16h00 Bobino
16h30 Le Gutenberg
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir National
18h30 L'Actuel
19h00 Cosmos 1999
20h00 Terre Humaine
20h30 A Cause de mon Oncle
21h00 Légende des Strauss
22h00 Papa, cher Papa
22h30 Le Téléjournal
23h00 Téléjournal Régional
23h10 Nouvelles du Sport
23h20 Ontario 30
23h50 Les Chemins de l'Exil ou les Dernières Années de Jean-Jacques Rousseau

MARDI 20 mars

9h00 En Mouvement
9h15 Les 100 Tours de Centour
9h30 Passe-Partout
10h00 Animagerie
10h15 Minute Moumoute!
10h30 Cours Scolaires en Ontario
11h30 Le Monde en Liberté
12h00 Lassie
12h30 Les Coqueluches
13h30 Le Téléjournal
13h35 Femme d'aujourd'hui
14h30 Cinéma. Nous les gosses. Comédie française. en jouant, un écolier envoie le ballon dans une verrière de l'école. Pour le punir, le directeur l'avertit qu'il devra payer la note.
16h00 Bobino
16h30 Les Contes Orientaux
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Le Monde Merveilleux de Disney
20h00 Grand-Papa
20h30 Jamais Deux sans Toi
21h00 Télémag
22h00 L'Enfance à Vivre
22h30 Le Téléjournal
23h00 Téléjournal Régional
23h10 NOuvelles du Sport
23h20 Villages et Visages: Pointe-aux-Roches II
23h50 Propos et Confidences
24h20 Cinéma. La Chatte sort ses griffes. Drame. Des résistants abattent une résistante qu'ils croient coupable de trahison. Soignée par les Allemands, elle est soumise à un traitement destiné à la rendre docile à la volonté des occupants.

MERC. 21 mars

9h00 En Mouvement
9h15 L'Evangile en Papier
9h30 Passe-Partout
10h00 Tam Tam
10h15 You Hou
10h30 Cours Scolaires en Ontario
11h30 Mon Pays, mes Amours
12h00 Misha la Boule
12h30 Les Coqueluches
13h30 Le Téléjournal
13h35 Femme d'Aujourd'hui
14h30 Le Temps de Vivre
16h00 Bobino
16h30 Le Grenier
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Documents
19h30 La Petite Patrie
20h00 Race de Monde
20h30 Hors Série
21h30 Scénario
22h00 Science-Réalité
22h30 Le Téléjournal
23h00 Téléjournal Régional
23h10 Nouvelles du Sport
23h20 Reflets d'un Pays
24h20 Cinéma. Ma nuit chez Maud. Film. Un ingénieur est épris d'une jeune fille qu'il entrevoit fréquemment à l'église mais qu'il n'a pas eu l'occasion d'aborder. La veille de Noël, un ami l'entraîne chez Maud, une femme médecin fort belle et intelligente qui semble vouloir la séduire.

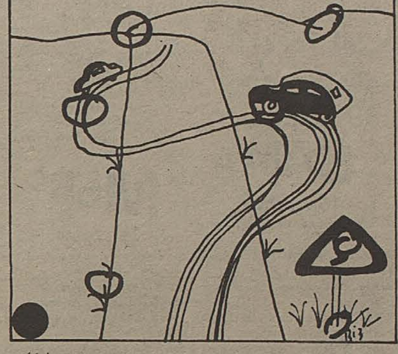
JEUDI 22 mars

9h00 En Mouvement
9h15 Les Oraliens
9h30 Passe-Partout
10h00 Animagerie
10h15 Minute Moumoute;
10h30 Cours Scolaires en Ontario
11h30 Action Santé
12h00 Démétan, la Petite Grenouille
12h30 Les Coqueluches
13h30 Le Téléjournal
13h35 Femme d'aujourd'hui
14h30 Cinéma. Eternel Renouveau. Documentaire hongrois, sur les organismes végétaux et animaux de la terre.
16h00 Bobino
16h30 POP Citrouille
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Dossiers
19h30 Du Tac au Tac
20h00 Le Travail à la chaîne
20h30 Les Grands Films. Etat de siège. drame social. Dans un pays d'Amérique du Sud, des rebelles ont enlevé un fonctionnaire américain Santore.
22h30 Le Téléjournal
23h00 Téléjournal Ontarien
23h10 Nouvelles du Sport
23h20 Evasions célèbres:

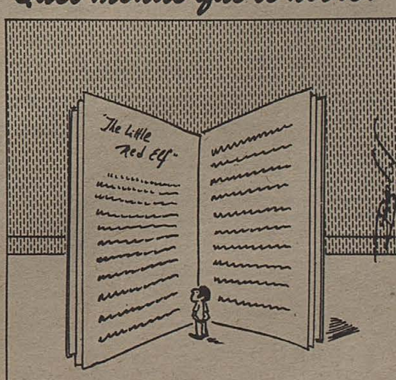
VEN. 23 mars

9h00 En Mouvement
9h15 Les 100 Tours de Centour
9h30 Passe-Partout
10h00 La Boîte à Lettres
10h15 Virginie
10h30 Cours Scolaires en Ontario
11h30 Le Son des Français d'Amérique
12h00 Prince Noir
12h30 Les Coqueluches
13h30 Le Téléjournal
13h35 Femme d'aujourd'hui
14h30 Les Ateliers
15h30 Fanfreluche
16h00 Bobino
16h30 Es-tu d'Accord?
17h00 L'Heure de Pointe
18h00 Ce Soir
18h30 L'Actuel
19h00 Loisirs
19h30 Bonjour. Comment Mangez-vous?
20h00 Les Amis de mes Amis
20h30 Vedettes en Direct
21h00 Sous le Signe du Lion
21h00 Consommateurs plus
22h30 Le Téléjournal
23h00 Téléjournal Régional
23h10 Nouvelles du Sport
23h20 Cinéma. Baxter. Drame réalisé par Lionel Jeffries, avec Scott Jacoby, Jean-Pierre Cassel, Patricia Neal et Lynn Carlin. Un choc émotionnel afflige un garçon lors du divorce de ses parents. Incompris, il plonge dans un grave déséquilibre qui nécessite un traitement psychiatrique.
1h05 Ciné-Nuit. Rêves de gloire [The Red Badge of Courage]. Drame réalisé par Lee Philipps, avec Richard Thomas et Michael Brandon. 1866. Pendant la Guerre civile américaine, une compagnie de jeunes soldats apprend à combattre la peur avant d'affronter l'ennemi.

SOLUTION:



Quel monde que le nôtre!



LE PLUS GRAND LIVRE AU MONDE SE TROUVE PRÉSENTEMENT EN ÉCOSSE. "THE LITTLE RED ELF" MESURE 7 PIEDS DE HAUT ET 10 DE LARGE LORSQU'OUVERT.
S.O.P. 200

Le crédit c'est un outil
c'est aussi un piège



Ontario

32 Windsor

59 Chatham

SAM.

10 mars

11h30 Passe-Partout: Les Chinois
12h00 Les Marmitons: Les Biscuits
12h30 Les Olympiens: La Boxe et le Judo
13h00 Autonomie: Lavage, Nettoyage, Cirage
13h15 En Bref: Equipe Vulcain - Les Mousquetaires d'Aujourd'hui - Une Fonderie de Cloches
13h30 Canadiens, Canailles, Canayens: La Grande et la Petite Culture. Le rapport Durham contient ces mots célèbres et mille fois cités8 ""les Canadiens sont un peuple sans histoire et sans culture''. L'histoire et la culture sont donc les points essentiels de la recherche du narrateur, les questions auxquelles il s'efforce de répondre en étudiant les oeuvres des grands hommes et la vie du petit peuple.
14h00 Déjà Demain: Sports d'Hiver - Les Nouveaux Loisirs

DIM.

11 mars

11h30 Les Jeunes s'Toutes des Fous: Le Passé Dépassé
12h00 La Femme Engagée dans son Milieu. Produit par le ministère de l'Environnement à l'occasion de l'Année internationale de la Femme, ce film présente plusieurs femmes8 biologiste, secrétaire, chimiste, avocate... qui sont toutes engagées à différents niveaux dans le milieu des sciences de l'environnement.
12h30 En se Racontant l'Histoire d'Ici: Les Années 20, des Années de Prospérité. C'est l'époque des grands brassages d'opinion et la naissance de la radio, mais ces découvertes camouflent le caractère factice de cette prospérité.
13h30 All you Need is Love: Le Blues. Le blues, longue et sensuelle lamentation, est vraiment la pierre angulaire de la musique noire américaine. Spirituel, angoissant, poignant, le cri du blues vient directement des ""tripes'', c'est l'insulte musicale de l'homme noir oppressé. Avec la participation de Ray Charles, Muddy Waters, John Mayall, Dr. John...
22h00 Le Temps des Incertitudes: La Révolution des Mandarins. Cet épisode, consacré à John Maynard Keynes, montre l'influence de cet économiste ""révolutionnaire conservateur'', sur les conceptions de l'entre-deux-guerres. Si les solutions keynésiennes à la dépression étaient ingénieuses, ses remèdes contre l'inflation s'avérèrent inefficaces. Mais l'après-guerre fut marqué par un boom économique dans les pays capitalistes.
23h00 Introspec. A communiquer.
23h30 La Mangeaille: La Pomme

LUNDI

12 mars

9h00 Les 100 Tours de Centour: Centour les Amis
11h00 Les 100 Tours de Centour: L'Aspirateur
11h15 Colargol: En Amérique
16h00 Les Apprentis Cuistots: Les Salades

MARDI

13 mars

9h00 Les 100 Tours de Centour: Verbo à Cheval
11h00 Les Boucaniers d'Eau Douce: Les Mers du Sud
11h15 La Nature et ses Merveilles: La Faune Australienne
16h00 Grandeur Nature: Gustave Gingras

MERC.

14 mars

9h00 Les 100 Tours de Centour: Le Pain de Picot
11h00 Les 100 Tours de Centour: Toto Tourne Autour
11h15 Colargol: En Amérique Latine
16h00 Elans d'Athlètes: Rugby
20h00 Introspec. A communiquer.
20h30 Ciné TVO. Parlons cinéma: avec Bertrand Tavernier, cinéaste.
Que la fête commence... Film de Bertrand Tavernier. Avec Philippe Noiret, Marina Vlady, Jean Rochefort, Jean-Pierre Marielle. 1719. En Bretagne, la révolte éclate contre la pression du pouvoir et la famine qui sévit, révolte menée par un nobliau impatient, le Marquis de Pontcallec. A Paris, la situation politique et sociale s'aggrave, alors que le Régent profite bien de ses nuits en bals ou parties plaisantes.

JEUDI

15 mars

9h00 Les 100 Tours de Centour: Les Esquimaux de Centour
11h00 Passe-Partout: Les Messages
16h00 Enviroscope: Air-Atmosphère
16h15 Le Monde des Petits: L'Horizontal, le Vertical, l'Oblique

VEN.

16 mars

9h00 Les 100 Tours de Centour: Bric à Brac
11h00 Les Apprentis Cuistots: Les Légumes
16h00 Jongleries Mathématiques: La Piscine
16h15 Le Jardin des Sensations: Les Oppositions

SAM.

17 mars

11h30 Passe-Partout: La Grenouille
12h00 Les Marmitons: Les Oeufs
12h30 Les Olympiens: Le Cyclisme
13h00 Autonomie: Le Tableau de Bord
13h15 En Bref: La Loire - Ruth Francken
13h30 Grandeur Nature: Frederick Grant Banting. En découvrant l'insuline, Banting est devenu un bienfaiteur de l'humanité. Ce document nous fait pénétrer l'univers clos de la recherche scientifique et nous y fait rencontrer un Canadien hors-série.
14h00 Déjà Demain: Le Travail - S'Adapter à la Semaine de 20 heures. En l'an 2000, les gens auront-ils assez de maturité pour s'adapter aux changements de la société? Cet épisode nous présente les avantages et les inconvénients de la journée de 4 heures et de la semaine de 3 jours. Dans l'avenir, nous devrons combiner travail et loisirs et baser notre société sur la coopération plutôt que sur la compétition.

DIM.

18 mars

11h30 Les Jeunes s'Toutes des Fous: Le Monde des Parents et des Grands-Parents. Des extraits de deux pièces de théâtre: Encore un peu de Serge Mercier et Diguidi diguidi ha! ha! ha! de Jean-Claude Germain, illustrent le manque de communication entre les grands-parents, les parents et les enfants.
12h00 Le Vieux Fort William. Au vieux fort William, à Thunder Bay, la vie des pionniers et des Indiens est reconstituée pour le grand plaisir des visiteurs. Des jeunes gens et jeunes filles, habillés en costumes d'époque, vivent, mangent, et voyagent comme le faisaient leurs ancêtres.
12h30 En se Racontant l'Histoire d'Ici: La Crise des Années 1929-1939. Dans cette première émission consacrée aux années 1929 à 1939, il est question des causes de ces années de crise, de l'entraide sociale de l'époque et du régime Taschereau.
13h30 All You Need is Love: Chansons Populaires et Music-Hall. Parallèlement au jazz, d'autres styles musicaux prennent forme et vigueur. Enfant bâtard de la décadence victorienne, le vaudeville s'amuse à provoquer et à choquer son auditoire. De cette effronterie jaillit une tradition musicale naïve, assessible et triviale. Avec Judy Garland, Edith Piaf, Charles Morton, Danny La Rue, Liberace, Marlene Dietrich, Maurice Chevalier...
22h00 Le Temps des Incertitudes: Une Concurrence Fatale. L'auteur analyse les coûts et surtout les dangers de l'actuelle course aux armements entre les Etats-Unis et l'URSS. Le conflit, commencé dans la foi de la lutte pour la liberté et les valeurs spirituelles, a finalement perdu tout fondement idéologique et n'est plus qu'un piège dont un gouvernement devrait se libérer.
23h00 Introspec. A communiquer.
23h30 La Mangeaille: La Fraise

LUNDI

19 mars

9h00 Les 100 Tours de Centour: Centour Sorcier
11h00 Les 100 Tours de Centour: L'Aspirateur
11h15 Colargol: En Amérique
16h00 Les Apprentis Cuistots: Le Pain

MARDI

20 mars

9h00 Les 100 Tours de Centour: Le Feu d'Artifice
11h00 Les Boucaniers d'Eau Douce: Les Mers du Sud
11h20 La Nature et ses Merveilles: La faune Australienne
16h00 Grandeur Nature: Marie Victorin

MERC.

21 mars

9h00 Les 100 Tours de Centour: Ali Bobo
11h00 Les 100 Tours de Centour: Toto Tourne Autour
11h15 Colargol: En Amérique Latine
16h00 Elans d'Athlètes: Escrime
20h00 Introspec. A communiquer.
20h30 Ciné TVO. Parlons cinéma: avec Marco Ferreri, cinéaste.
L'Audience. Film de Marco Ferreri, avec Claudia Cardinale, Michel Piccoli, Ugo Tognazzi, Alain Cuny, Vittorio Gassman. Un jeune homme qui désire avoir une audience privée avec le Pape, fait face à de' nombreux obstacles insurmontables.

JEUDI

22 mars

9h00 Les 100 Tours de Centour: Les Corbeilles de Philibert
11h00 Passe-Partout: Les Messages
16h00 Enviroscope: Air - Climat
16h15 Le Monde des Petits: La Disposition des Choses
22h00 Le Monde en Guerre: Règlements de Compte. La fin de la guerre: le moment de repartir à zéro. Les Etats-Unis et l'Union soviétique sont les grands vainqueurs de cette guerre et en tirent le plus d'avantages, mais les vaincus ne perdent pas tout non plus en se dotant de nouvelles structures. Désormais, le monde se partage en deux forces rivales: l'Est et l'Ouest. Si tout n'est pas idéal, au moins le pire, le nazisme, a été évité.

VEN.

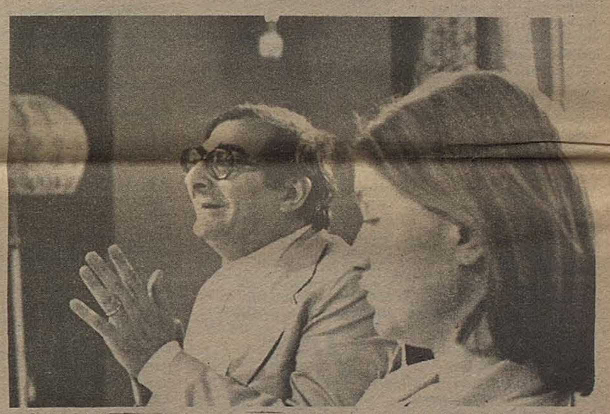
23 mars

9h00 Les 100 Tours de Centour: L'Anniversaire de Verbo
11h00 Les Olympiens: Les Sprints
16h00 Jongleries Mathématiques: La Crise du Prof
16h15 Le Jardin des Sensations: La Musique.

INTROSPEC

TVO Canal 32

Le 7 mars 1979 à 20h00. En reprise le 11 mars 1979 à 23h00. **L'énergie nucléaire, une peur justifiée?** Avec la participation de Pierre Lacombe, environnementaliste et président de la Société pour vaincre la pollution à Montréal, et de Daniel Rozon, professeur de génie nucléaire à l'Ecole polytechnique de Montréal. Animateur: Derrick de Kerckhove. A 20h00 n'oublions pas Parlons Cinéma avec Claude Chabral et Isabelle Huppert suivi d'un long metrage à double tour.

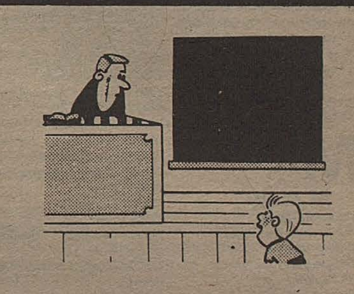


Isabelle Huppert et Claude Chabrol sont les invités spéciaux de Parlons Cinéma, mercredi le 7 mars, à 20h30.

Au 540 de C.B.E.F.

Tous les matins au cours de l'émission locale Bonjour Sud-Ouest, qu'anime M. Jean Taurigan, sur les ondes de C.B.E.F., de 6h00 à 9h00, on donne un aperçu assez détaillé des émissions radiophoniques et de télévision française du 78 et du 32 de la journée en cours. En plus vous y entendez des entrevues, bulletins de nouvelles nationales ontariennes et régionales, revues sportives, musique, carnets des événements avec "la charmante Jeanne Drouillard" comme le dit M. Taurignan. Cet horaire est répétée quelques fois au cours de l'émission.

C'EST PAS POSSIBLE...!



Symbole, qu'est-ce que ça veut dire ?

—Ben, m'sieur... quatre boles plus un !

DIM.